



RELAIS-PÈRES

GUIDE DE PRATIQUE

Une approche novatrice
de proximité pour rejoindre
les pères en contexte
de vulnérabilité



Centre jeunesse
de Montréal
Institut universitaire

Affilié à

UQÀM Université de Montréal

GENEVIÈVE TURCOTTE

Centre de recherche du Centre jeunesse
de Montréal- Institut universitaire



Université
du Québec
en Outaouais

DIANE DUBEAU

Université du Québec en Outaouais

CENTRE JEUNESSE DE MONTRÉAL – INSTITUT UNIVERSITAIRE

Tous droits réservés, à l'exception de toute reproduction pour des fins non commerciales et sous une forme matérielle quelconque, à la condition d'en mentionner la source.

© **Centre jeunesse de Montréal - Institut universitaire et Université du Québec en Outaouais, 2014**

TURCOTTE, Geneviève et Diane DUBEAU. *Relais-Pères : Une approche novatrice de proximité pour rejoindre les pères en contexte de vulnérabilité. Guide de pratique*, Montréal, Centre jeunesse de Montréal – Institut universitaire, 2014.

Pour plus d'information concernant nos publications, vous pouvez communiquer avec
la Bibliothèque du CJM-IU: 514 896-3396 | bibliotheque@cjm-iu.qc.ca

Dépôt légal, 4e trimestre 2014: Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Bibliothèque et Archives Canada

ISBN imprimé : 978-2-89218-304-7 ISBN PDF : 978-2-89218-305-4

ÉQUIPE DE RECHERCHE

Chercheurs

Geneviève Turcotte - Centre de recherche du Centre jeunesse de Montréal-Institut universitaire

Diane Dubeau - Université du Québec en Outaouais

Gilles Forget - Direction de santé publique de Montréal, Agence de la santé et des services sociaux de Montréal

Francine Ouellet - Direction de santé publique de Montréal, Agence de la santé et des services sociaux de Montréal

Personnel de recherche

Isabelle Gamache - Université du Québec en Outaouais

Richard Mercier - Université du Québec en Outaouais.

Isabelle Sanchez - Centre jeunesse de Montréal-Institut universitaire

Miguel Salmon - Université du Québec en Outaouais

RESPONSABLES DE LA RÉDACTION DU GUIDE DE PRATIQUE

Geneviève Turcotte - Centre de recherche du Centre jeunesse de Montréal-Institut universitaire

Diane Dubeau - Université du Québec en Outaouais

MEMBRES DU COMITÉ DE PILOTAGE DEPUIS 2005

Marie-Josée Desrochers, Louise Garnier, Denise Landry, Manon Leclerc, Isabelle Rivard, Sarah Néron Baribeau
- Fondation de la Visite

Diane Dubeau - Université du Québec en Outaouais

Danièle Durand, Gilles Forget, Francine Ouellet - Direction de santé publique de Montréal, Agence de la santé et des services sociaux de Montréal

Marie-Ève Goudreault, Yannick Préfontaine, Manuel Prats - Centre de santé et de services sociaux Lucille-Teasdale

Jean-François Leblanc - Coopère Rosemont

Henri Maheu - Pause-Famille

Lucie Séguin - Centre de santé et de services sociaux d'Ahuntsic et Montréal-Nord

Geneviève Turcotte - Centre jeunesse de Montréal-Institut universitaire

Raymond Villeneuve - Regroupement pour la valorisation de la paternité

ACCOMPAGNATEURS RELAIS-PÈRES DEPUIS 2005

Ghassan Assio - Fondation de la Visite

Pierre Sylvestre - Fondation de la Visite

Pierre Cuillerier - Fondation de la Visite

Amrani Barutwanayo - Fondation de la Visite

Jean-Claude Nduwayo - Fondation de la Visite

Toussaint Nkuruziza - Fondation de la visite

Marc Howard - Coopère-Rosemont

Richard Mercier - Pause Famille

Henri Maheu - Pause Famille

DESIGN ET MISE EN PAGE DU DOCUMENT

Valérie Lalonde - Designer graphique

Mariam Belhadj graphiste - Fondation de la Visite

TABLE DE MATIÈRES

1. Un guide de pratique pour rejoindre et accompagner les pères vivant en contexte de vulnérabilité	5
2. Relais-Pères, une approche novatrice	7
3. Repères d'action pour rejoindre et créer un lien de confiance avec les pères vivant en contexte de vulnérabilité	11
4. Repères d'action pour répondre aux besoins des pères	17
5. Conditions structurelles d'implantation	25
6. Une approche d'intervention qui change des choses dans la vie des pères et de leur famille	29
Notes et références	30

UN GUIDE DE PRATIQUE POUR REJOINDRE ET ACCOMPAGNER LES PÈRES VIVANT EN CONTEXTE DE VULNÉRABILITÉ

Ce document propose un guide de pratique pour mieux rejoindre et soutenir les pères qui vivent en contexte de vulnérabilité. L'outil est fondé sur l'expérience concrète des intervenants impliqués depuis 2005 dans le service Relais-Pères.

La pertinence de produire un guide de pratique pour le travail auprès de cette clientèle particulière est manifeste à maints égards. En tout premier lieu, précisons l'intérêt accordé à l'acteur visé, soit le père. Les trente dernières années ont vu se multiplier les études démontrant les effets positifs de l'engagement paternel sur le développement de l'enfant. Ces effets touchent tout autant le développement cognitif, émotif et social des enfants que leur santé et leur bien-être¹. Un plus grand engagement des pères envers leurs enfants entraîne aussi des effets positifs pour le père lui-même, de même que pour la mère des enfants².

La reconnaissance des bienfaits de l'engagement paternel justifie la mise en œuvre d'actions ou d'interventions afin de soutenir les pères dans l'exercice de leur rôle parental. Au cours des deux dernières décennies, de nombreux projets, services et programmes visant à valoriser le rôle et la place du père ont vu le jour au Québec et au Canada, comme en font foi plusieurs recensions de pratiques³.

Cependant, à quelques exceptions près, ces projets d'intervention n'ont pas encore rejoint de façon marquée les pères vivant en contexte de précarité sociale et économique et on connaît encore très mal les caractéristiques de l'expérience sociale de ces pères ainsi que les repères d'action pour répondre à leurs besoins. Les rares chercheurs qui se sont penchés sur ces questions concluent à une invisibilité des pères dans les services sociaux à la famille même lorsque le père ou une figure paternelle est présent⁴. Ces travaux mettent en évidence l'importance de développer des projets d'intervention qui visent plus spécifiquement à rejoindre et à soutenir ce groupe de pères. C'est l'objectif que s'est donné Relais-Pères.

Plusieurs caractéristiques de ce service viennent appuyer sa pertinence pour l'élaboration d'un guide de pratique. L'expertise concrète des accompagnateurs Relais-Pères, repose sur plus de dix années d'implantation dans cinq quartiers de Montréal. La souplesse de l'approche a permis au service Relais-Pères de s'adapter aux réalités

de ces différents milieux, favorisant des possibilités de généralisation à d'autres environnements. À cet effet, dans les premières années d'implantation du service, les titulaires des postes d'intervenants à Relais-Pères proviennent d'univers différents par leur champ d'expertise et leur statut, et sont rattachés à trois organismes qui ont, chacun à leur manière, imprimé leurs valeurs et leur logique d'action au mode d'intervention adopté à Relais-Pères. L'évaluation d'implantation du service montre cependant que, au-delà de ces différences, l'approche qui s'est développée à Relais-Pères se situe en quelque sorte au croisement des logiques d'action des organismes et des intervenants, chacun ayant appris des autres. Tous les acteurs impliqués dans Relais-Pères (partenaires et accompagnateurs) voient dans cette rencontre des valeurs et des logiques d'action une des grandes forces du service.

Précisons également que le fait que le service soit implanté dans certains quartiers comportant une grande proportion de citoyens issus de l'immigration a contribué à une réflexion sur les stratégies d'intervention à retenir auprès de ce groupe de pères. Des réalités culturelles dont il est important de tenir compte.

En tout dernier lieu, parmi les caractéristiques de Relais-Pères qui justifient la pertinence de rédiger ce guide de pratique, on note le souci des promoteurs du projet de porter un regard critique sur les actions posées, ce qui s'est traduit par la réalisation d'études évaluatives de l'implantation, des effets et des impacts⁵. Les connaissances générées par ces regards expérientiels et évaluatifs créent un terreau particulièrement fertile à l'élaboration d'un guide de pratique.

Destiné aux gestionnaires et aux intervenants œuvrant auprès des familles vivant en contexte de vulnérabilité, ce guide vise d'une part, à fournir des pistes d'intervention quant à la façon de rejoindre les pères vulnérables, d'établir le lien de confiance avec ceux-ci et de répondre à leurs besoins et, d'autre part, à faire ressortir les conditions structurelles qui favorisent la mise en œuvre d'un tel projet. La demande pour ce guide origine des membres du comité de pilotage de Relais-Pères, soucieux de garder une trace des connaissances acquises dans ce service, dans l'optique d'une généralisation à d'autres collectivités. Le contenu de ce guide de pratique est donc issu de l'expérience des accompagnateurs Relais-Pères, mais il tient compte aussi du point de vue des pères qu'ils ont accompagnés au fil des ans.

Le guide est construit à partir d'une synthèse des principaux constats qui se dégagent des études évaluatives réalisées à Relais-Pères et en particulier d'un exercice de formalisation des savoirs en action. Cet exercice visait à cerner la pratique telle qu'elle prend sens sur le terrain. Il s'agissait, plus précisément, de mettre en lumière les « manières d'être et d'agir » ainsi que les moyens concrets (modalités, méthodes et techniques) qui ont été mobilisés par les accompagnateurs pour concrétiser les objectifs et les principes directeurs de l'intervention. Le défi était important, car l'intervention sociale est une réalité aux frontières floues, souvent difficile à définir et à expliciter.

Il importe de préciser que la démarche proposée s'inscrit dans une perspective descriptive plutôt qu'une logique prescriptive : le guide suggère des façons de faire, des manières d'être et d'agir, mais laisse libre cours au jugement professionnel et aux particularités des milieux. Comme le souligne le Comité sur les guides de pratique en services sociaux de l'INESSS : « Un guide de pratique ne dicte pas; il accompagne la pratique ».⁶

« Les guides de pratique sont l'expression d'une culture d'excellence, aujourd'hui marquée par la volonté de promouvoir la recherche de la qualité et de l'efficience des interventions. »

(INESSS, 2012)



RELAIS-PÈRES, UNE APPROCHE NOVATRICE

Afin de mieux apprécier la pertinence ou les adaptations requises de ce guide de pratique en fonction des caractéristiques propres aux milieux et aux clientèles ciblées, il est essentiel au départ de décrire brièvement les caractéristiques du service sur lequel il s'appuie. Ces précisions permettront ainsi une interprétation plus nuancée des connaissances générées en regard des conditions d'implantation et des repères d'action.

PARTICULARITÉS DU SERVICE

- > OBJECTIFS
- > POPULATION CIBLE
- > UNE PERSPECTIVE DE RECHERCHE-ACTION
- > UN CADRE DE RÉFÉRENCE POUR GUIDER L'ACTION

OBJECTIFS

Relais-Pères est un service d'accompagnement qui vise quatre objectifs :

- > rejoindre, dans leur milieu naturel, les pères en situation de vulnérabilité ;
- > leur offrir une présence et un soutien continus dans différentes sphères de leur vie (paternelle, personnelle, coparentale, socio-économique et relationnelle) ;
- > les accompagner vers et dans les ressources du milieu lorsque le besoin se fait sentir et ;
- > favoriser leur participation sociale.

Le but visé est de les aider à exercer leur rôle de père et de favoriser leur insertion sociale afin, ultimement, de favoriser le mieux-être des enfants.

À Relais-Pères, les intervenants se positionnent comme des accompagnateurs des pères. La notion d'accompagnateurs désigne des intervenants communautaires œuvrant au sein et avec la collectivité afin d'apporter un soutien aux pères de leur quartier, à travers un travail de milieu et des services dits de proximité tels que l'intervention à domicile. Ces accompagnateurs peuvent être des professionnels ou des pères de famille non-professionnels mais formés à l'intervention auprès des pères vulnérables.

Dans une perspective de continuum de services offerts aux pères allant de la promotion de l'engagement paternel à des interventions de prévention tertiaire (p.ex. services d'hébergement père-enfant), le projet Relais-Pères s'inscrit dans un créneau intermédiaire très peu développé à ce jour. Tout en misant sur des objectifs de promotion de l'engagement des pères auprès de leurs enfants, Relais-Pères investit auprès de pères vivant en contexte de vulnérabilité. Ces efforts sont en conformité avec les orientations du programme national de santé publique 2003-2012, qui met en évidence la nécessité de renforcer la prévention à l'intérieur du système de santé, d'élargir la portée des objectifs de prévention.

POPULATION CIBLE

Relais-Pères s'adresse aux pères en situation de vulnérabilité, de tous âges, avec un ou plusieurs enfants, cohabitant ou non avec eux. D'entrée de jeu, il importe de définir le concept de vulnérabilité qui est au cœur du service. Dans la foulée des travaux de Castel⁸, Relais-Pères adopte une définition du concept qui comporte trois traits distinctifs :

> **La situation de vulnérabilité s'inscrit dans un contexte :** elle doit être vue comme un effet de dynamiques sociales globales qui fragilisent certains individus. Pensons, par exemple, aux déséquilibres du marché de l'emploi qui excluent les salariés moins bien préparés, à la fragilisation des réseaux sociaux de proximité, aux coupures budgétaires affectant les politiques sociales et les services.

> **Le concept de vulnérabilité est multidimensionnel.** Il revêt à la fois une dimension socio-économique, relationnelle et culturelle (*voir Encadré 1*).

> **La situation de vulnérabilité s'inscrit dans un processus,** selon un continuum allant de l'intégration à la désaffiliation. Castel situe la vulnérabilité dans une zone intermédiaire entre l'intégration et la désaffiliation (ou la grande marginalité), à la conjonction de la précarité socio-économique et de la fragilité du lien social (*Figure 1*). Les pères que le projet Relais-Pères vise à rejoindre se situent dans cette zone intermédiaire, l'action visant à faire en sorte d'éviter que leurs difficultés ne les fassent « basculer » dans la désaffiliation. Sur le plan plus opérationnel, il a été établi que pour avoir accès au service Relais-Pères, les pères devaient minimalement

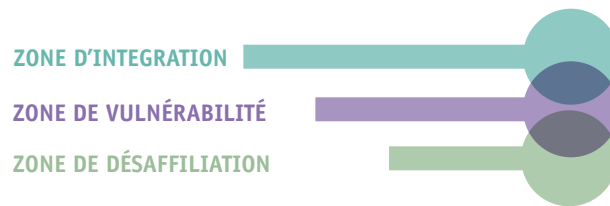
correspondre aux critères de vulnérabilité suivants, soit avoir moins de 20 ans ou avoir plus de 20 ans sans diplôme d'études secondaires et un revenu se situant sous le seuil de faible revenu ou des difficultés d'adaptation liées à une immigration récente (moins de cinq ans).

UNE PERSPECTIVE DE RECHERCHE-ACTION

La mise en œuvre et l'évaluation de Relais-Pères se situent dans une perspective de recherche-action. Dans son sens le plus général, la recherche-action consiste à faire surgir un savoir sur la pratique en mettant à l'essai et en évaluant un modèle d'intervention dans un milieu donné⁹. Le pari, dans ce type de recherche, est que les «façons de faire» émergeront d'une interaction continue entre l'action et la réflexion critique sur cette action. Cela se fait dans un processus impliquant une collaboration étroite et continue entre chercheurs et acteurs du terrain. Dans ce type de recherche, les chercheurs sont présents sur le terrain, alimentent la réflexion sur la pratique et sont partie prenante de l'action aux différentes étapes de développement du projet. Les acteurs terrain sont invités à participer à la production des connaissances et contribuent, dans un processus de réflexion conjointe, au développement de la pratique¹⁰.

À Relais-Pères, cette collaboration s'actualise par le comité de pilotage qui réunit les partenaires du projet.

FIGURE 1. CONTINUUM INTÉGRATION-DÉS AFFILIATION



UN CADRE DE RÉFÉRENCE POUR GUIDER L'ACTION

Précisons d'entrée de jeu que le cadre de référence de l'intervention propose des lignes directrices, mais est peu explicite quant aux moyens à mettre en place pour concrétiser l'intervention. En toute logique avec la perspective de recherche-action retenue pour ce projet et compte tenu du fait qu'on se situe dans un nouveau champ d'intervention, les partenaires ont fait le choix de proposer un cadre de référence ouvert et relativement large afin de permettre l'innovation plutôt qu'un simple exercice d'exécution. L'intention est de faire en sorte que le projet se construise sur le terrain, étape par étape, dans un processus impliquant l'ensemble des acteurs associés au projet, en fonction des besoins des pères, de leurs familles et des réalités du milieu.

Le cadre de référence de Relais-Pères retient deux paramètres pour guider la pratique :

- 1) une définition multidimensionnelle de l'engagement paternel;
- 2) un cadre théorique inspiré de l'approche écologique.

ENCADRÉ 1: DIMENSIONS DU CONCEPT DE VULNÉRABILITÉ

DIMENSION SOCIOÉCONOMIQUE	Précarité financière, chômage, sous-emploi ou emploi informel, difficultés d'accès aux logements décentes et aux biens matériels.
DIMENSION RELATIONNELLE	Difficultés d'accès au réseau d'entraide, aux services formels et à la participation sociale, absence de repères et de modèles socio relationnels, notamment pour encadrer le rôle de père.
DIMENSION CULTURELLE	Sous-scolarisation, déficit d'intégration à la société d'accueil.

FIGURE 2. UNE DÉFINITION MULTIDIMENSIONNELLE DE L'ENGAGEMENT PATERNEL



Une définition multidimensionnelle de l'engagement paternel

Le cadre de référence de Relais-Pères adopte une définition multidimensionnelle de l'engagement paternel. Selon la définition proposée par ProsPère¹¹, « l'engagement paternel s'exprime par une préoccupation et une participation continues de la figure paternelle, biologique ou substitut, à l'égard du développement et du bien-être physique et psychologique de son enfant ».

La définition met en évidence différentes façons pour un homme de remplir son rôle de père, pouvant être regroupées en neuf dimensions illustrées à la Figure 2.

Le modèle écologique pour tenir compte de la complexité des besoins

Le cadre de référence repose sur une compréhension écologique¹² de l'insertion sociale des groupes précarisés, considérée comme le produit d'un système d'interrelations complexes entre les caractéristiques de l'individu et les propriétés changeantes de son environnement proximal (contexte familial, réseau informel) et distal (caractéristiques du milieu de travail, de l'environnement des services, des politiques sociales).

Sur le plan de la pratique, la perspective écologique appelle une approche qui consiste à agir sur plusieurs fronts à la fois, à considérer plusieurs cibles d'intervention (Figure 3). Appliquée à la question de l'engagement paternel, l'approche implique de travailler avec les pères afin d'améliorer leurs compétences personnelles et sociales, mais aussi avec les mères, dans une perspective de complémentarité des rôles parentaux et avec les intervenants, afin qu'ils donnent une importance aussi grande à la relation père-enfant qu'à la relation mère-enfant.

De plus, l'approche implique de viser les changements collectifs tout autant que les changements individuels par des actions touchant le milieu des services afin qu'ils soient plus ouverts aux pères, mieux adaptés ou plus accueillants pour les hommes; le secteur de l'emploi, afin qu'il tienne compte des effets du chômage et des pertes d'emploi sur le rôle paternel; les milieux de travail afin qu'ils facilitent la conciliation travail et famille.

Cette brève description du service Relais-Pères a permis de tracer les balises qui orientent les stratégies d'action mises en œuvre. Les deux prochaines parties du guide ont pour objectifs de plonger plus concrètement le lecteur dans des repères d'action soit :

- 1) ceux visant à rejoindre les pères vulnérables et à créer le lien de confiance avec eux ; et
- 2) ceux visant à répondre aux besoins de ces pères

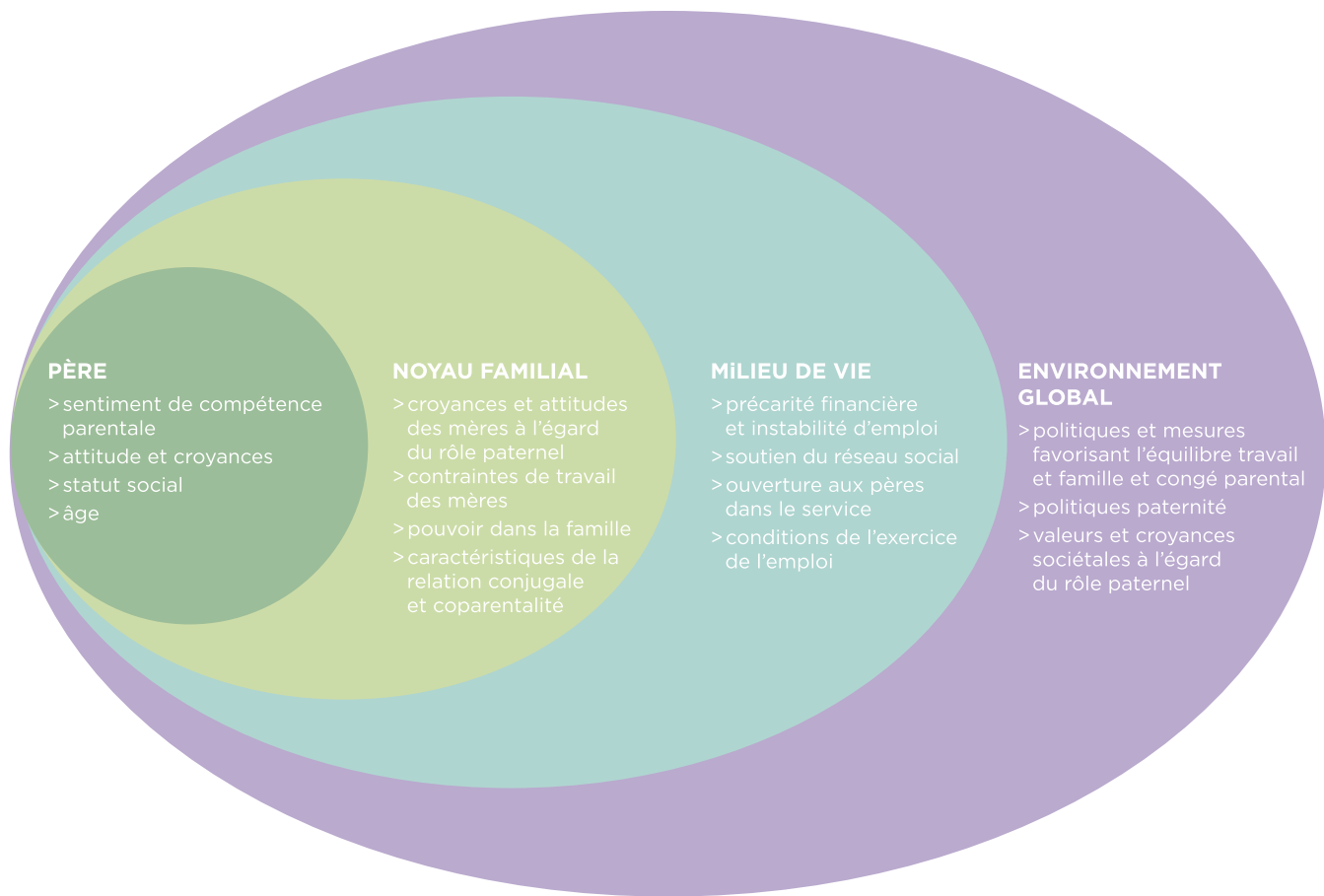


FIGURE 3. MODÈLE ÉCOLOGIQUE DES CONDITIONS FAVORABLES ET DES OBSTACLES À L'ENGAGEMENT PATERNEL¹² (ADAPTÉ DE BRONFENBRENNER¹³)

REPÈRES D'ACTION POUR REJOINDRE LES PÈRES VULNÉRABLES ET CRÉER LE LIEN DE CONFIANCE

Le développement de la pratique auprès des pères vivant en contexte de vulnérabilité est confronté à deux grands défis.

Le premier de ces défis est celui de repérer les pères en difficulté, de les rejoindre et de prendre contact avec eux. On le sait, les hommes consultent moins. Plusieurs écrits¹⁴ sur la fréquentation des services concluent que les hommes sont moins enclins à demander de l'aide à leurs proches ou à des professionnels lorsqu'ils sont en difficulté. Lorsqu'en plus, il est question de paternité, rares sont ceux qui, à la naissance de l'enfant, chercheront du soutien, toute l'attention étant consacrée à la mère et à l'enfant. De plus, on l'a vu, les services, activités et projets mis en place pour soutenir la paternité n'ont pas rejoint de façon marquée les pères les plus vulnérables de nos sociétés.

Le deuxième défi est celui du maintien des contacts avec les pères une fois que ceux-ci ont été rejoints. L'enjeu ici est celui de la création du lien de confiance. Le défi est important puisqu'on est souvent en présence d'hommes dont les parcours sont traversés par les ruptures, l'isolement, une méfiance importante à l'égard des institutions et un vécu de disqualification dans leur rôle de père.

Ce qu'il faut retenir de l'expérience vécue à Relais-Pères, c'est que les pères vulnérables peuvent être rejoints et qu'il est possible d'établir un lien de confiance avec eux. Il faut cependant y mettre du temps : le lien se construit en effet dans la durée, les accompagnateurs ayant souvent à franchir plusieurs étapes de rapprochement avant que le père ne se dévoile et ne s'exprime sur son histoire. Il faut également y mettre de l'énergie, de la détermination et de la créativité. Sans que l'on puisse établir de liens de causalité, les témoignages des accompagnateurs Relais-Pères indiquent que les succès obtenus sur ce plan passent par trois conditions : un ancrage dans la communauté, une action qui s'inscrit dans la proximité, un accompagnement adapté aux besoins immédiats du père.

TROIS REPÈRES D'ACTION POUR REJOINDRE ET BÂTIR LE LIEN DE CONFIANCE

- > UN ANCRAGE DANS LA COMMUNAUTÉ
- > UNE ACTION QUI S'INSCRIT DANS LA PROXIMITÉ
- > UN ACCOMPAGNEMENT ADAPTÉ AUX BESOINS IMMÉDIATS

UN ANCRAGE DANS LA COMMUNAUTÉ

Pour les accompagnateurs Relais-Pères, le succès obtenu passe d'abord par un processus d'ancrage dans la communauté qui constitue une des forces et des grandes originalités du service. Dans une première étape, jugée capitale par tous les acteurs associés au projet, les accompagnateurs ont, chacun à leur façon, pris le temps de se familiariser avec la dynamique du quartier, de se faire connaître dans les ressources de la communauté et de tisser des liens avec celles-ci en offrant leurs services dans l'organisation d'activités socio-récréatives ou en s'impliquant dans des instances de concertation plus formelles.

- > **Se rendre visibles dans les espaces fréquentés par les pères**
- > **Se faire connaître dans les ressources**
- > **Mettre les ressources de la communauté à contribution**

Dans une perspective inspirée du travail de milieu, ils ont fait en sorte de se rendre visibles dans les activités communautaires et les espaces publics susceptibles d'être fréquentés par des pères. Les objectifs sont multiples. Il s'agit non seulement de multiplier les portes d'entrée pour rejoindre les pères vulnérables, mais aussi d'établir les bases d'un fonctionnement en réseau pour répondre à leurs besoins.

EXEMPLES

> Un des accompagnateurs Relais-Pères s'est donné six mois pour faire sa place dans le quartier. Pour lui, cela se fait en visitant les commerçants et les espaces publics fréquentés par les pères, en assistant aux événements spéciaux et activités socio récréatives organisés de façon plus ponctuelle dans le quartier et en prenant contact directement avec les organismes familles et le Centre de Santé et de Services Sociaux (CSSS).

> Un autre accompagnateur habite déjà dans le quartier au moment de son embauche et il est impliqué depuis 18 ans dans le milieu communautaire à Montréal. Pour se faire connaître davantage, il s'est d'abord présenté directement aux organismes du quartier puis il a offert ses services pour ensuite s'impliquer dans des instances de concertation plus formelles. Il a créé des liens solides avec plusieurs organismes de la communauté ayant des vocations diverses: soutien à la famille, économie sociale, accueil aux immigrants, insertion socioprofessionnelle.

> Un troisième accompagnateur bénéficie du fait que le milieu est déjà sensibilisé à l'importance de faire place aux pères. Il est en lien étroit avec des ressources de soutien à la famille, deux organismes oeuvrant auprès des pères (dont une maison d'hébergement pour hommes en difficultés) et une cuisine collective qu'il a contribué à mettre en place dans le quartier. Dans le cadre des ateliers prénataux, il a rencontré, avec l'équipe SIPPE, de futurs parents pour leur parler du rôle paternel. Il a également participé à une tournée des ressources du quartier pour les informer des objectifs de Relais-Pères.



Tous les accompagnateurs relèvent l'importance d'établir des contacts avec les Centres de Santé et de Services Sociaux (CSSS) qui, par l'intermédiaire des programmes OLO et SIPPE, demeurent pour eux des portes d'entrée privilégiées pour repérer les pères en besoin.

EXEMPLES

> Pour l'un des accompagnateurs, déjà connu dans le milieu, la façon la plus efficace pour rejoindre le père est la visite à domicile très tôt dans la grossesse. En cohérence avec cette vision des choses, celui-ci développera une alliance avec le CSSS qui le conduit aujourd'hui à accompagner les intervenantes SIPE lors de la première visite à domicile en prénatal. Comme il le dit: « C'est d'interpeller la structure qui, de toute façon, par l'entremise de la mère, offre un service, se rend vite à aller à domicile. Pour moi, c'est très efficace. » L'accompagnateur a, par ailleurs, établi un lien de collaboration très étroit avec un organisme communautaire du quartier où il anime divers ateliers. Cette collaboration lui donne un accès de plus en plus important aux pères du quartier.



UNE ACTION QUI S'INSCRIT DANS LA PROXIMITÉ

Pour rejoindre les pères vulnérables et établir le lien de confiance avec ceux-ci, le modèle d'intervention adopte certains des traits distinctifs et des principes d'action du travail de proximité¹⁵. L'action s'inscrit dans une proximité qui est à la fois géographique, personnelle et relationnelle.

Proximité géographique

L'organisme porteur de l'intervention dans chacun des sites d'expérimentation est bien ancré dans le milieu de vie de la population visée par l'étude. Les accompagnateurs habitent le quartier ou y ont développé des liens étroits. Les pères vulnérables sont accompagnés dans leur milieu naturel (le logement, un café du quartier, une fête de quartier) plutôt qu'en milieu contrôlé ou institutionnel. L'expérience vécue à Relais-Pères confirme par ailleurs que les recensions des pratiques exemplaires ont souvent identifié comme une des conditions de succès pour rejoindre les pères vulnérables, soit l'importance d'aller au-devant du père dans un contexte significatif pour lui¹⁶.

Aller à la rencontre du père, cela peut signifier le repérer et prendre directement contact avec lui dans un espace public informel au moyen de techniques de démarchage. Mais le plus souvent, « aller vers le père » veut dire faire plusieurs

démarches pour arriver à établir le premier contact une fois que le père leur a été référé. À Relais-Pères, cela s'est fait en créant des occasions informelles de rencontre et d'échange : en allant lui rendre visite à son domicile (notamment en y accompagnant les mères visiteuses de la Fondation de la Visite ou l'intervenante privilégiée des services intégrés en périnatalité et pour la petite enfance (SIPPE), en bavardant au dépanneur ou autour d'un café dans un restaurant du quartier, en sollicitant l'aide du père ou sa collaboration à un projet concret, en l'invitant à une activité socio récréative dans le quartier.

> Un contact direct dans un contexte significatif pour les pères : aller au-devant d'eux.

EXEMPLES

> Pour réussir à prendre contact avec un père, un des accompagnateurs Relais-Pères n'hésite pas à frapper à la porte du logement, à laisser des messages et à inviter le père à prendre un café dans un endroit public. Le principal intéressé évoque les circonstances dans lesquelles il a connu son accompagnateur.

« C'est deux personnes de CLSC qui sont venues chez-moi, qui m'ont confirmé qu'elles connaissaient un intervenant qui pouvait m'aider pour le travail, pour mes enfants, pour améliorer ma vie comme comment donner de l'affection aux enfants, comment répondre aux besoins des enfants. [...] Moi, il m'a appelé chez-moi et m'a dit : "J'aimerais ça vous rencontrer." Est-ce que je serais intéressé à avoir un intervenant pour m'aider. Et il m'a parlé un peu de ses démarches, tout [...] Un moment donné, il est venu cogner à ma porte. J'ai ouvert ma porte. Je l'ai accueilli à ma maison. J'ai commencé à parler avec lui. Je lui ai offert un café et on a commencé à jaser et c'est là que j'ai commencé à découvrir quelle personne que c'était. Puis j'ai commencé à avoir confiance en lui [...]. Depuis qu'il est venu à maison, il a commencé à parler avec nous, puis il nous a montré quelle personne qu'il était, cette personne-là. Pour moi, c'est comme un père pour moi. Ensuite on s'est parlé au téléphone, puis on a été prendre un petit café au Tim Horton. »

(Père A, entrevue individuelle)

Proximité sur le plan personnel

Le travail de prise de contact avec les pères vulnérables a été facilité par cette caractéristique importante de Relais-Pères : la présence d'accompagnateurs masculins, parfois non professionnels, qui, dans le rapport au père, se positionnent d'abord comme hommes et comme pères. Ceci permet de concrétiser le rapport égalitaire entre les acteurs, un des fondements des pratiques visant à favoriser le développement du pouvoir d'agir¹⁷.

Les accompagnateurs Relais-Père misent sur les expériences communes (être un homme, être un père, avoir vécu un divorce, avoir connu une expérience d'immigration) et le partage des histoires personnelles pour établir le contact et ouvrir le dialogue.

> **Se positionner d'abord comme hommes et comme pères**

> **Se positionner comme accompagnateur ou facilitateur plutôt que comme expert**

> **Miser sur les expériences communes et le partage des histoires personnelles pour ouvrir le dialogue**

EXEMPLES

> Deux intervenants témoignent de l'importance de se positionner comme homme et comme père plutôt que comme expert au moment de la prise de contact avec le père

«Ce qui est efficace aussi, c'est le fait que quand on annonce au couple ou au père qu'il y a une visite à domicile qui va se faire avec un intervenant masculin, ça interpelle les gars un peu. Un gars qui rentre chez nous.»

(Accompagnateur A, entrevue individuelle)

Mais le côté non professionnel, là bravo, c'est la bonne recette parce que le lien de confiance se fait beaucoup plus facilement. Si t'arrives puis tu dis : «je suis un travailleur social.» Hhhum... ça accroche un peu. Un travailleur social égale CLSC. Moi, je suis un accompagnateur. Moi, je ne suis pas un professionnel. Je suis un père de famille. Moi là, j'aide des gens comme toi qui demandent de l'aide. Qu'est-ce que tu attends de moi. Ça c'est dans les premières phrases qui se disent quand je rencontre un papa.»

(Accompagnateur B, entrevue individuelle)

Proximité sur le plan relationnel

Les accompagnateurs insistent sur l'importance de prendre le temps de faire connaissance. Pour cela, ils adoptent une perspective axée sur l'expérience des pères. Cela implique de partir du point de vue des pères sur le sens qu'ils donnent à la paternité, le rôle qu'ils veulent jouer dans la vie des enfants, leurs craintes à l'égard du rôle paternel et les obstacles auxquels ils ont à faire face. L'objectif est d'amener le père à raconter son histoire, à s'exprimer sur son expérience de père, à dévoiler ses inquiétudes et ses besoins à l'égard du rôle paternel.

Pour réussir à ouvrir le dialogue, les accompagnateurs misent sur les échanges informels et une écoute rigoureuse de l'histoire des pères.

> **Adopter une perspective axée sur l'expérience des pères**

> **Accueillir le père comme il est, sans porter de jugement**

> **Miser sur les échanges informels et une écoute rigoureuse**

> **Être disponible et constant**

EXEMPLES

> De l'avis des pères rencontrés, le fait de se sentir écoutés est l'un des facteurs qui a le plus contribué à établir le lien de confiance avec l'accompagnateur Relais-Pères. Cet extrait d'une entrevue avec un père en témoigne.

«C'est un monsieur qui écoute attentivement ce que vous voulez. Mais quand vous êtes chanceux, vous allez trouver quelqu'un qui va rester assis pendant une heure de temps, deux heures de temps pour vous écouter, qui va même vous conseiller. Donc, le monsieur il est venu chez-nous, il m'écoute plusieurs fois. [...] C'est comme si, dans ma tête, cet homme-là vient de Dieu. Il ne me donne pas un million, il ne me donne pas d'argent, il ne me donne pas un 6/49 là. Mais c'est juste, il me donne sa parole.»

(Père B, entrevue individuelle)

Cela suppose également que l'histoire du père soit accueillie avec respect, sans jugement, et qu'elle soit acceptée comme vraie, c'est-à-dire comme représentant la réalité telle que perçue par le père. Il s'agit notamment de lui faire sentir qu'on le prend au sérieux comme homme et comme père. Comme le précise

Breton¹⁸: «cette validation de leur histoire devient le moyen par lequel les membres acquièrent leur propre voix et apprennent à utiliser cette voix pour nommer leur monde». Le fait de ne pas se sentir jugé sur sa situation actuelle ou passée est perçue comme une condition de succès de la prise de contact, de la construction progressive du lien de confiance et éventuellement de l'ouverture au dialogue qui conduira le père à se dévoiler.

EXEMPLES

>Évoquant la situation d'un des pères qu'il accompagne, un des accompagnateurs a ces mots :

« Pour lui ce qui est important dans notre relation de confiance, c'est qu'il n'y a pas de jugement. [...] Parce que souvent avec son beau-père, avec le père ou avec sa belle-mère, il y a tout le temps un aspect de jugement. « Non, c'est pas ça. Non, ça se fait pas. » Donc, ça pour lui, c'est quelque chose de précieux dans cette relation de confiance qu'on a entre nous. »

(Accompagnateur C, entrevue individuelle)

>L'un des pères rencontrés confirme à quel point il apprécie le fait de ne s'être jamais senti jugé par son accompagnateur.

« Ce que j'ai le plus apprécié dans sa façon d'intervenir, c'est le fait qu'il ne jugeait pas, tu sais. « Ah, là tu viens de tel milieu, c'est pas bon pour un enfant. » Non, il me disait seulement que tu ne choisis pas toujours le chemin que tu prends. Il y a des circonstances. [...] Je ne me sens pas diminué. Je sais qu'il n'y aura pas de jugement. »

(Père C, entrevue individuelle).

La proximité relationnelle, cela veut aussi dire être disponible et assurer une constance, une continuité dans la présence au père. Les accompagnateurs évoquent notamment l'importance de poser rapidement un geste concret (rendre un petit service, accompagner le père dans une démarche auprès des institutions) pour faire la démonstration de leur disponibilité. Interrogés sur les actions de leurs accompagnateurs qui ont été les plus bénéfiques pour eux, les pères rencontrés évoquent le fait d'avoir senti que quelqu'un était là pour eux, que quelqu'un s'intéressait à eux, les écoutait, s'informait de leurs progrès.

Mentionnons, enfin, que la construction et le maintien de la confiance entre l'accompagnateur et le père ne peuvent se maintenir qu'à condition que puisse être régulièrement

EXEMPLES

« Ce monsieur-là est là pour qui? Pour moi. C'est comme ça que j'ai embarqué avec mon intervenant. [...] Depuis ce temps-là on est restés en contact. Et moi, pour moi, qu'est-ce que je peux dire sur lui? Moi c'est comme si c'était la manne du ciel quand je l'ai rencontré. [...] Je lui raconte tout de A à Z. C'est comme si on est devenus proches et notre conversation on n'a rien à se cacher. [...] C'est important de savoir qu'il y a quelqu'un qui pense à nous vraiment. Je me souviens, à la fête des Pères ou le jour de Noël, il envoie des cartes. Tu vois, c'était tellement important quand j'ai reçu cette carte. Dans ma tête j'ai dit: « il y a quelqu'un qui pense à nous. « C'était vraiment important. [...] parce qu'il y a quelqu'un qui pense à moi qui sait que j'ai un enfant, que j'ai une famille, qui reconnaît ma valeur. C'est comme ça que je me sens dans ma tête. »

(Père B, entrevue individuelle)

vérifiée la fiabilité de l'intervenant, c'est à dire la correspondance entre son discours et ses actions. Les accompagnateurs signalent, à ce propos, l'importance de « donner l'heure juste » et d'être conséquents, c'est-à-dire de faire ce qu'on a dit qu'on ferait.

L'utilisation d'expressions aussi fortes que « C'est comme un père pour moi. » « C'est comme un modèle, [...] un père nécessaire dans ma vie » illustre bien la proximité des rapports qui se sont établis entre ces acteurs.

UN ACCOMPAGNEMENT ADAPTÉ AUX BESOINS IMMÉDIATS DU PÈRE

Tous les accompagnateurs rencontrés insistent sur l'importance d'accompagner le père dans son besoin concret immédiat, dans ce qui le préoccupe et l'angoisse au quotidien. Cela peut impliquer de mettre en veilleuse le travail direct sur la paternité pour se centrer, par exemple, sur l'amélioration de la situation de logement afin que le père puisse y recevoir son enfant ou sur ses problèmes avec la justice afin de lui offrir plus de stabilité. L'accompagnement est donc personnalisé, chaque situation étant spécifique; elle respecte les choix, le rythme et le style de la personne.

Les exemples suivants témoignent de la vision des accompagnateurs sur cette question.

EXEMPLES

> Un premier accompagnateur décrit ainsi son approche: «Il faut les laisser s'exprimer dans les difficultés et dans les angoisses qu'ils vivent, même si c'est des angoisses terre à terre vraiment physiques et matérielles. Il faut les laisser s'exprimer et le dire dans leurs mots tels qu'ils sont. [...] Je me rappelle avec un des pères, pour commencer avec lui, il fallait au début l'accompagner à la cour. Ça c'était quelque chose d'important, la première fois, c'était de trouver le moyen de le dépanner pour qu'il aille en cour. [...] Être présent, donc, dans les besoins, avant de parler de la paternité, avant de parler de tout ça.»

(Accompagnateur C, entrevue individuelle)

L'intervenant pense que ces gestes concrets ont levé un obstacle dans la relation entre les deux hommes: «Si j'avais dit non, il aurait dit: Il est là comme tout le monde pour parler, pour me dire des choses. Cela a ouvert une porte de confiance.»

> Le père en question confirme cette impression: «À un moment donné, j'avais une cour à passer, il est venu avec moi. C'était pour des tickets, mais il est venu avec moi. C'est là que j'ai commencé à découvrir, à connaître ce monsieur-là, comment qu'il est. Une très, très bonne personne. Et ça, je l'ai vraiment apprécié beaucoup de l'intervenant parce que je n'avais pas d'auto. J'étais comme à pied et lui, il a pris de son temps avec sa famille pour venir avec moi... payer mes tickets. Pour que ma famille, ma vie, elle soit bien. Que je sois heureux là. Oui, ça m'a vraiment touché.»

(Père A, entrevue individuelle)

> Un deuxième accompagnateur témoigne: «Dans le fond, l'influence que j'ai pu avoir c'est qu'on dirait que d'avoir touché à ce qui était très préoccupant pour lui, tu sais, j'ai mon problème d'immigration, donc c'est préoccupant [...] Bien ça traînait son affaire d'immigration. Il ne réglait pas ça. [...] Je disais: «Ce qui est important, c'est que tu puisses rester ici. Tu vas avoir un enfant». [...] Ça... d'y avoir touché et d'avoir fait quelque chose avec ça, ça a mis un peu en action. Parce qu'il a appelé l'avocat, tout seul là. [...] Donc il a eu, il y a eu une mise en action qui est soutenue de ce côté-là».

(Accompagnateur A, entrevue individuelle)



Pour conclure sur cette partie du guide qui porte sur les repères d'action pour rejoindre les pères vivant en contexte de vulnérabilité et créer un lien de confiance, il appert pertinent de souligner que le programme de santé publique 2003 - 2012¹⁹ indique que les systèmes de santé qui ont adhéré aux orientations fondées sur les services de proximité ont amélioré l'efficacité de leurs actions. On reconnaît également que l'ancrage des services dans les communautés locales peut contribuer à la réduction des inégalités.

REPÈRES D'ACTION POUR RÉPONDRE AUX BESOINS DES PÈRES VIVANT EN CONTEXTE DE VULNÉRABILITÉ

Le défi de rejoindre les pères vivant en contexte de vulnérabilité et de créer un lien de confiance étant relevé, il importe de faire un pas de plus pour préciser les repères d'action permettant de mieux répondre à leurs besoins. Cette partie du guide présente ces contenus qui seront regroupés sous trois sections principales. Premièrement, une brève description des principes d'action adoptés par Relais-Pères sera effectuée. La deuxième section présentera le registre des objectifs d'intervention travaillés dans le cadre du service en les illustrant par des exemples. La dernière section abordera, de façon plus spécifique, les modes d'action retenus pour atteindre ces objectifs.

POUR RÉPONDRE AUX BESOINS DES PÈRES

- > QUATRE PRINCIPES D'ACTION
- > UN LARGE REGISTRE D'OBJECTIFS D'INTERVENTION
- > DES MODES D'ACTION MULTIPLES

QUATRE PRINCIPES D'ACTION

Le modèle d'intervention préconisé à Relais-Pères est fondé sur quatre principes d'action.

- > **Une approche globale de la personne**
- > **Une approche axée sur les forces et les intérêts des pères**
- > **Une intensité dans la présence aux pères en fonction de leurs besoins**
- > **Un fonctionnement en réseau**

Une approche globale de la personne

Pour tenir compte de la diversité et de la complexité des besoins et des rôles, Relais-Pères adopte une approche globale de la personne qui est prise en compte dans les

différentes dimensions de sa vie: personnelle, paternelle, coparentale, socio-économique, relationnelle et citoyenne, en fonction de la trajectoire, des expériences et des besoins propres à chacun. Cette approche incite à proposer un travail dans différentes sphères de la vie des hommes. Sur l'axe personnel, l'approche inclut les objectifs relevant du développement du soi (estime de soi, autonomie, développement identitaire, aptitude à faire des choix), de l'amélioration de la santé physique et mentale et du mode de vie. Dans la sphère paternelle, cela implique un travail autour des objectifs reliés à l'amélioration de l'engagement paternel dans ses différentes dimensions. Dans sa dimension coparentale, l'approche réfère aux enjeux de communication et de collaboration entre conjoints à propos de l'éducation des enfants. Dans sa composante socio-économique, l'approche regroupe tout type d'objectifs relevant de l'amélioration des conditions de vie des familles: accès au logement décent, amélioration de la situation financière, processus d'acquisition de compétences permettant l'accès à l'emploi. Dans la sphère relationnelle et citoyenne, enfin, l'approche vise à favoriser le développement de liens sociaux et l'intégration plus large à la collectivité et à la société, notamment par l'entremise d'expériences de participation sociale et d'implication dans l'amélioration du bien commun.

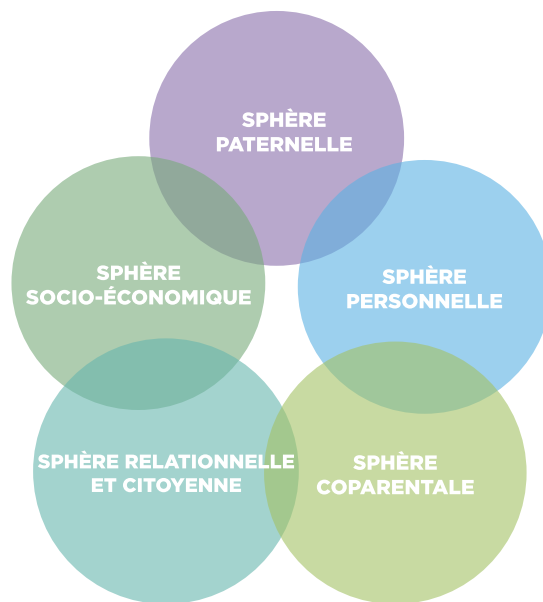


FIGURE 4. LES SPHÈRES D'ACTION AUPRÈS DES PÈRES VULNÉRABLES

Une approche axée sur les forces et les intérêts des pères

Les accompagnateurs de Relais-Pères adoptent une approche basée sur les forces plutôt que sur les déficits des individus. Concrètement, ceci implique :

- a) de sensibiliser le père à son importance pour le développement des enfants;
- b) de l'aider à prendre conscience de ses habiletés, à reconnaître ce qu'il fait de bien avec ses enfants;
- c) de le valoriser dans ses efforts et de lui refléter ses réussites;
- d) de fixer des objectifs à court terme afin de lui faire connaître des succès.

Ils évoquent également l'importance de ne pas se substituer au père dans la recherche de solutions, de l'amener à trouver et à définir ses propres solutions, à faire lui-même ses démarches.

EXEMPLES

> Ces deux extraits d'entrevue avec des accompagnateurs Relais-Pères illustrent cette façon de travailler avec les pères.

« Il faut les revaloriser, leur donner beaucoup d'importance : Hey regarde, t'es pas juste quelqu'un qui est sur le bien-être social. T'es une personne qui aime ses enfants puis qui va tout faire, puis tu fais tout. »
(Accompagnateur B, entrevue individuelle)

« Donc au début de l'intervention, moi ce que j'essaie d'aller chercher chez le père c'est les points forts. Alors si je vois que ce papa il a le goût de s'amuser et de jouer avec l'enfant, là, je vais l'appuyer, je vais le soutenir et je vais me mettre avec eux à terre et jouer avec eux. [...] Dans le cas du père D, [...] ce que j'ai découvert, comme point fort [...] c'était plus d'aller (jouer avec son enfant) dans les parcs, c'était plus de faire des activités à l'extérieur. [...] Je l'ai accompagné quelques fois. Et donc, j'ai été tout le temps attentif au papa mais aussi attentif à l'enfant. »
(Accompagnateur C, entrevue individuelle)

Les accompagnateurs ont, par ailleurs, recours à des modes d'action adaptés aux intérêts et à l'expérience des pères. Ils confirment ce que les recensions de pratique ont déjà montré soit l'importance de prévoir des activités qui mettent les pères en action, des activités axées sur la tâche et l'agir²⁰ tout en ne négligeant pas celles qui sont basées sur l'introspection et l'expression des sentiments. Les modes d'action sont parfois assez originaux voir non conventionnels. Les accompagnateurs

se servent notamment de l'automobile comme outil d'intervention, profitant de dépannages transport ou de travaux de mécanique pour ouvrir le dialogue avec le père.

EXEMPLES

« Dans l'intervention avec les papas, il faut que ce soit dans un mouvement ou quelque chose qui bouge. Et jamais d'une façon très formelle. On peut commencer par prendre un café, sortir, puis se promener. Dans la même visite on fait trois, quatre choses à la fois. J'ai aussi trouvé un bon moyen avec les papas dans les activités, dans les soirées, c'est que je les implique à prendre des responsabilités »
(Accompagnateur C, entrevue individuelle).

Une intensité dans la présence aux pères en fonction de leurs besoins

Le niveau d'intensité de l'accompagnement est établi en fonction des besoins des pères et est revu en cours de route pour s'adapter à l'évolution de la situation. Au départ très rapprochés, les contacts diminuent au fur et à mesure de la progression de l'intéressé. Les contacts peuvent s'intensifier en période de crise ou de rechute si le père y consent.

EXEMPLES

> Au cours des cinq premiers mois du suivi avec le père A, l'accompagnateur a fait 26 visites à domicile, 34 appels téléphoniques et 11 accompagnements vers les ressources. Dans les mois qui ont suivi, alors que la situation semblait se stabiliser, l'intervenant a continué à être en contact avec le père A à raison d'un appel téléphonique et d'une visite par semaine. Le père A, quant à lui, téléphone à son accompagnateur dans des moments « d'inquiétude et d'incertitude ».

> L'accompagnateur Relais-Pères arrive dans la vie du père D alors que celui-ci vient de se voir confier la garde de son enfant de 20 mois dont il n'a appris l'existence que peu de temps auparavant. Sans expérience et vivant dans des conditions très précaires, ce père veut prouver qu'il peut être un bon père. Le suivi avec ce père sera très intensif, l'intervenant lui consacrant entre huit et douze heures au cours des premières semaines.

Un fonctionnement en réseau

Les accompagnateurs Relais-Pères privilégient la référence aux ressources du milieu dans certaines situations, par exemple dans les cas où le père présente des problématiques complexes (toxicomanie, problème de santé mentale) ou lorsqu'une spécialisation est requise (une démarche structurée d'orientation professionnelle ou un suivi thérapeutique, par exemple). Les objectifs sont multiples : 1. enrichir l'intervention auprès du père dans une optique de complémentarité des services ; 2. créer des lieux et des mécanismes de soutien à la participation sociale des pères ; 3. aider les hommes à s'identifier comme membres d'une communauté et éventuellement ; 4. assurer une continuité du suivi au-delà du passage à Relais-Pères. Dans tous les cas, la référence est personnalisée et, la plupart du temps, le père est accompagné dans les services.

EXEMPLES

> La partie de dealer avec les grosses problématiques, je suis amené à le faire, mais à ce moment-là je le fais en lien avec la travailleuse sociale [...] parce que c'est son rôle. Je vais lui dire : « Regarde je vois ça, je vois ça, je vois ça. Qu'est-ce que tu peux faire avec ça? »

(Accompagnateur A, entrevue individuelle)

> S'il y a un problème de toxicomanie, s'il y a un problème sexuel, s'il y a un problème au niveau criminel, l'accompagnateur Relais-Pères ne peut pas régler son problème. Il peut l'accompagner, il peut le référer. Mais il ne peut pas intervenir.

(Membre du comité de pilotage, entrevue de groupe)

UN LARGE REGISTRE D'OBJECTIFS D'INTERVENTION

Le fait d'adopter une approche globale de la personne ouvre vers un large registre d'objectifs d'intervention. Pour chacun des pères rencontrés, plusieurs objectifs peuvent être poursuivis simultanément touchant à différentes sphères de leur vie en fonction de leur trajectoire et des expériences propres à chacun.

Dans la sphère personnelle

Les objectifs d'intervention dans cette sphère touchent l'amélioration de l'estime de soi, les dépendances de tout type, les problèmes de santé mentale (états dépressifs, agoraphobie),

de violence et plus rarement de santé physique. Plusieurs des pères qui ont été accompagnés à Relais-Pères cumulent plusieurs de ces problèmes. Pour certains, mieux jouer son rôle de père, cela veut aussi dire changer de mode de vie pour mieux accueillir l'enfant.

> Améliorer l'estime de soi

> Sortir des dépendances de tout type

> Gérer sa colère

EXEMPLES

« Puis, vu que moi je venais d'un milieu qui était surtout alcoolique puis toxico. Je suis un gars de bars. Je travaillais dans les bars. Fait que c'était de me tenir loin de la toxicomanie pis de l'alcool. Loin des problèmes judiciaires. Je ne voulais pas que mon fils connaisse ça. [...] Fait que pour moi c'était vraiment d'accueillir mon fils dans un milieu qui est sain. Je ne voulais pas que mon fils à deux ans se retrouve sans père parce que son père se tenait avec des criminels. »

(Père C, entrevue individuelle).

Dans la sphère paternelle

Le travail dans la sphère paternelle se fait autour de quatre objectifs qui sont souvent inter reliés. Un de ces objectifs est celui de soutenir le père dans son projet d'« être un bon père ». Pour la plupart des pères rencontrés, derrière le projet d'être un bon père se profile le besoin d'apprendre à « prendre soin d'un enfant », à communiquer avec lui, à décoder les signaux de l'enfant, à le stimuler, à jouer avec lui.

Un objectif commun à la plupart des pères accompagnés à Relais-Pères est celui de prendre confiance en soi comme père, ce qui permettra de diminuer l'anxiété éprouvée à l'égard du rôle paternel. À l'origine de ce besoin, on trouve bien souvent un manque de repères et de modèles pour encadrer le rôle de parent et de père. Toutes les actions des accompagnateurs dans cette sphère sont donc traversées par l'objectif d'amener le père à prendre conscience de son potentiel comme père.

Un troisième type d'objectifs guide l'action dans cette sphère, celui de sensibiliser le père à la signification et à l'importance du rôle paternel pour les enfants. Il s'agit bien souvent de prévenir le décrochage paternel en lui faisant valoir tout le plaisir d'interagir avec un enfant, en lui faisant découvrir toutes les dimensions du rôle paternel et en

le valorisant dans d'autres rôles que celui de pourvoyeur. Ce type d'action est particulièrement important auprès de certains des pères qui sont sans emploi, notamment les pères qui sont récemment arrivés au Québec. Ceux-ci sont en effet particulièrement vulnérables aux effets du chômage et de la précarité financière parce qu'ils compromettent deux dimensions centrales du rôle paternel soit celles de pourvoyeur économique et de protecteur pour la famille. Dans quelques cas, enfin, le besoin exprimé par le père sera celui d'être soutenu dans ses démarches pour faire reconnaître ses droits comme père.

- > **Apprendre à être un bon père (prendre soin, stimuler, jouer)**
- > **Améliorer la confiance en soi comme père**
- > **Découvrir toutes les dimensions du rôle paternel**
- > **Faire reconnaître ses droits comme père (dont ses droits de garde)**

EXEMPLES

> Le père D, qui a été privé d'un modèle paternel durant l'enfance, décrit ainsi son besoin à son accompagnateur : «comment m'inventer père?»

> Deux autres pères témoignent avec éloquence du type de besoins exprimés dans la sphère paternelle.

«Moi, des enfants, je le savais pas comment m'en n'occuper, comment parler avec les enfants, comme tu sais pour que les enfants soient bien, comment les prendre, les tenir, les stimuler, jouer avec eux-autres. Quand ils pleurent, c'est quelle façon de le faire pour que l'enfant il se calme. [Mon attente c'était]: Aide-moi à être un vrai papa.»

(Père A, entrevue individuelle)

«Parce que j'avais aucune idée comment prendre soin d'un enfant. Je n'étais pas prêt à en avoir vu que je venais de sortir d'une cure de désintox. [...] Là c'était de savoir comment que je pourrais réagir avec mon fils. Comment être un bon père. J'avais aucune idée comment me débrouiller avec un enfant. C'est avec ça qu'on a travaillé.»

(Père C, entrevue individuelle).

Dans la sphère socioéconomique

En cohérence avec l'approche qui, rappelons-le, vise d'abord à accompagner le père dans son besoin concret immédiat, les problématiques socio-économiques tiennent une grande place dans les objectifs d'intervention à Relais-Pères. Le but ultime reste cependant toujours le même, soit celui de favoriser l'engagement du père auprès de ses enfants, les objectifs axés sur la relation père-enfant ne pouvant être dissociés des conditions de vie de la famille. Le travail dans cette sphère s'est articulé autour de trois types d'objectifs :

1) améliorer la situation de logement (insalubrité, exigüité, absence) afin que le père puisse y recevoir son enfant et lui offrir un milieu de vie plus accueillant, mais aussi pour qu'il ait la possibilité de s'approprier son rôle de citoyen à part entière, de participer pleinement à la vie démocratique et d'avoir accès aux services de la communauté ;

2) soutenir les démarches visant à sortir de la pauvreté, à équilibrer le budget familial ou à sortir d'une situation d'endettement chronique afin d'améliorer les conditions de vie de son enfant ;

3) soutenir les démarches d'insertion professionnelle (incluant le retour aux études) chez certains pères qui, ne pouvant plus jouer leur rôle de pourvoyeur, en viennent à perdre leurs repères identitaires.

> **Équilibrer le budget familial et sortir de l'endettement**

> **Améliorer la situation de logement**

> **Réaliser des démarches d'insertion professionnelle**

Dans la sphère conjugale et coparentale

L'intervention s'inscrit dans une approche famille qui place l'enfant au centre des préoccupations. Elle adopte une vision axée sur la complémentarité des rôles du père et de la mère. Cela implique, pour certains pères, de travailler à améliorer la qualité de la relation avec la conjointe ou l'ex-conjointe et notamment à favoriser une bonne communication autour des enjeux relatifs à l'éducation des enfants.

> **Améliorer la qualité de la relation avec la conjointe ou l'ex-conjointe**

> **Améliorer la communication à propos de l'enfant**

Dans la sphère relationnelle et citoyenne

Tous les accompagnateurs Relais-Pères ont, à un moment ou l'autre, réalisé des actions autour des problématiques d'isolement social. Sortir de l'isolement est un besoin commun à plusieurs des pères qui ont reçu des services de Relais-Pères et notamment aux pères récemment arrivés au Québec. Les objectifs sont multiples:

- 1) faire connaître les ressources, services et activités du quartier;
- 2) encourager l'utilisation de ces ressources en cas de besoin;
- 3) favoriser la participation aux activités socio récréatives et culturelles organisées dans le quartier.

Pour les accompagnateurs, ces activités doivent non seulement permettre l'émergence de nouveaux réseaux de sociabilité, mais elles sont aussi l'occasion de mettre les pères en relation avec leurs enfants dans un cadre ludique, d'échanger de façon souple avec d'autres pères sur le rôle paternel et de voir d'autres pères en interaction avec leurs enfants.

Plusieurs des pères de l'échantillon expriment par ailleurs le besoin d'être accompagnés dans leurs démarches pour régulariser leur statut socio juridique afin qu'ils puissent offrir un milieu de vie plus stable à leur enfant. Les situations sont là aussi très diverses : problématiques judiciaires (criminalité ou négociations pour la garde des enfants), statut d'immigration, rapports à la Direction de la Protection de la Jeunesse (DPJ).

- > Favoriser le développement du lien social
- > Favoriser l'adaptation à la société d'accueil
- > Régulariser le statut sociojuridique
- > Améliorer les relations avec les organismes gouvernementaux

DES MODES D'ACTION MULTIPLES

La recherche de solutions à des objectifs composites sollicite différents niveaux d'intervention. Le type d'actions posées va de la valorisation du rôle paternel jusqu'à l'exploration des possibilités d'insertion professionnelle en passant par l'accompagnement concret au tribunal, sur les lieux de soin ou dans les ressources de soutien économique du quartier. Dans certains cas, l'accompagnateur dans une perspective de «faire avec» montre concrètement au père les gestes à poser pour prendre soin de l'enfant et le stimuler, se trouver un emploi, faire un budget ou entretenir son logement.

À ces modalités d'action s'ajoutent les activités de médiation et de défense des droits. À quelques occasions, les pères ont été accompagnés dans les négociations auprès de services gouvernementaux ou d'instances judiciaires pour faire connaître certains droits (notamment ceux qui concernent l'accès à l'enfant), trouver un terrain d'entente au sujet de tensions entre les deux parties, faire accélérer les choses ou témoigner des progrès de père et de la présence d'un intervenant dans sa vie (rôle de médiateur). Il arrive enfin que l'accompagnateur soit présent aux rendez-vous afin de s'assurer que les enjeux soient bien compris (rôle de traducteur.)

Une des spécificités et des grandes forces de Relais-Pères est, par ailleurs, d'avoir su mettre en place les conditions nécessaires à la restauration du lien social dont de nombreuses études ont montré qu'il est un préalable à la participation citoyenne.

EXEMPLES

> Ah, il m'a montré plein de choses. Il mettait les petites à terre, il jouait avec mes enfants. Il donnait de l'affection aux enfants. Il prenait mes enfants, il disait : « Bon tu vois, la petite est un petit peu excitée, mais là elle est calme. Puis c'est comme ça qu'on joue. S'asseoir pour lire des livres avec les enfants. Moi je prenais une petite. Lui, il prenait l'autre. Et après, on jouait ensemble là. Il me montrait comment. Moi, je voyais comment qu'il le faisait et je faisais la même affaire, il m'a supporté beaucoup, beaucoup, beaucoup. Il m'a donné beaucoup de conseils. Comment donner de l'affection à un enfant. Comment jouer avec un enfant. Comment stimuler les enfants. Comment les faire bouger. Tu sais, il m'a montré plein d'affaires. C'est pour ça que présentement à cause de ce monsieur-là, je suis rendu vraiment un bon papa. parce que moi au début j'étais pas confiant en moi. [...] Il montrait comment. Moi, tu sais, je voyais comment qu'il le faisait, moi je le faisais la même affaire. Et depuis ce temps-là mais je suis rendu vraiment très bon pour les enfants là. (Père A, entrevue individuelle)

Le **tableau 1** met en relation le type d'objectifs avec les modalités d'intervention retenues.

TABLEAU 1 : OBJECTIFS ET MODALITÉS D'INTERVENTION ASSOCIÉES

SPHÈRE	OBJECTIFS	MODALITÉ D'INTERVENTION
<p>Sphère personnelle</p>	<p>Améliorer l'estime de soi Poser des actions pour sortir des dépendances de tout type Gérer la colère Contrôler les problèmes de santé mentale (états dépressifs, agoraphobie) par médication ou un traitement approprié</p>	<p>Le champ d'action des accompagnateurs dans cette sphère est plus limité, les problèmes étant souvent trop complexes pour permettre une action réparatrice. Les possibilités d'action des accompagnateurs sont les suivantes: écoute et soutien moral, dédramatisation des situations, référence aux ressources spécialisées.</p>
<p>Sphère paternelle</p>	<p>Apprendre à être un bon père</p>	<ul style="list-style-type: none"> >Conseils éducatifs concrets et soutien informatif >Encouragements et valorisation des efforts >Modeling : offrir un modèle concret de la façon de s'occuper d'un enfant dans le cadre des visites à domicile (jouer avec l'enfant, lui lire une histoire ou lui manifester de l'affection) >Référence et accompagnement dans les ressources de la communauté pour un travail plus formel sur les habiletés parentales (ateliers de stimulation précoce, cours prénataux)
	<p>Améliorer la confiance en soi comme père</p>	<ul style="list-style-type: none"> >Incitation à verbaliser les craintes ; >Encouragements et valorisation des efforts >Modeling : offrir un modèle concret de la façon de s'occuper d'un enfant dans le cadre des visites à domicile (jouer avec l'enfant, lui lire une histoire ou lui manifester de l'affection) >Incitation à participer à des activités familiales dans le quartier, activités qui le mettent en relation avec l'enfant et lui permettent de voir d'autres pères en interaction avec les enfants >Par le dialogue de conscientisation et le partage d'informations, sensibilisation du père, de la mère, des parents et des beaux-parents à la signification et à l'importance du rôle paternel pour les enfants.
	<p>Découvrir toutes les dimensions du rôle paternel</p>	<ul style="list-style-type: none"> >Soutien informatif et travail de conscientisation

SPHÈRE	OBJECTIFS	MODALITÉ D'INTERVENTION
Sphère paternelle (suite)	Faire reconnaître ses droits comme père (dont ses droits de garde)	<ul style="list-style-type: none"> > Recherche et partage d'informations > Soutien dans les démarches pour reprendre la garde d'un enfant > Accompagnement au tribunal
Sphère coparentale	Créer, maintenir ou rétablir une relation soutenante entre les coinjoints ou ex-conjoints	<ul style="list-style-type: none"> > Conseils concrets et soutien informatif > Lieu d'échange entre les conjoints (ou ex-conjoints)
Sphère socio-économique	Aider à équilibrer le budget familial et à sortir de l'endettement	<ul style="list-style-type: none"> > Aide concrète à l'élaboration d'un budget > Démarches de conscientisation sur les habitudes de consommation > Recherche et partage d'informations > Accompagnement dans les ressources de dépannage économique (groupes d'achat, cuisines collectives, comptoirs de vêtements) > Accompagnement dans les ressources de soutien à la planification budgétaire (ACEF, Option consommateur)
	Améliorer la situation de logement	<ul style="list-style-type: none"> > Démarches de conscientisation sur l'importance d'apporter des améliorations à son logement pour le mieux-être de son enfant. > Soutien dans les démarches pour se chercher un logement décent, améliorer le logement actuel ou se procurer les meubles qui lui manquent. > Modeling : dans une perspective de « faire avec », offrir un modèle concret des gestes à poser pour entretenir un logement.
	Améliorer l'insertion professionnelle, l'employabilité	<ul style="list-style-type: none"> > Aide à la formulation d'un projet > Recherche et partage des informations sur les formations ou les emplois disponibles > Référence et accompagnement dans les ressources pertinentes (Solidarité jeunesse, Carrefour jeunesse emploi, Centre Local d'Emploi, orienteurs professionnels) > Valorisation des efforts > Soutien concret dans les démarches (rédaction de cv, etc..).

SPHÈRE	OBJECTIFS	MODALITÉ D'INTERVENTION
<p>Sphère relationnelle et citoyenne</p>	<p>Développer le lien social</p> <p>Favoriser le développement du lien social</p> <p>Favoriser l'adaptation à la société d'accueil</p> <p>S'adapter (ou atténuer les difficultés d'adaptation) à la société d'accueil</p>	<ul style="list-style-type: none"> >Création des occasions de rencontres avec d'autres familles et d'autres pères (journées de plein air, fins de semaine au camp,sorties familiales au musée, «soupers de gars», activités pères-enfants). >Accompagnement physique du père dans les ressources de dépannage économique, sur les lieux de soins, au tribunal ou dans diverses instances administratives.
	<p>Régulariser le statut sociojuridique</p> <p>Améliorer les relations avec les organismes gouvernementaux (DPJ,CSSS, etc.)</p>	<ul style="list-style-type: none"> >Conseils concrets et soutien informatif >Préparation aux rendez-vous ou aux comparutions au tribunal >Soutien moral et dédramatisation de la situation >Accompagnement dans les négociations auprès de services gouvernementaux, d'instances judiciaires ou de la DPJ, pour faire reconnaître certains droits, trouver un terrain d'entente au sujet de tensions entre les deux parties ou faire reconnaître les progrès.

CONDITIONS STRUCTURELLES D'IMPLANTATION

Pour favoriser le développement et l'implantation du modèle d'intervention adopté à Relais-Pères, huit conditions ont été identifiées. Bien que chacune de celles-ci ait contribué au succès du projet, elles présentent aussi leur lot de défis.

HUIT CONDITIONS DE SUCCÈS

- > UNE ACTION CONCERTÉE ET UN PARTENARIAT EFFICACE
- > LA COLLABORATION DU MILIEU
- > LE RECRUTEMENT D'ACCOMPAGNATEURS MASCULINS
- > LE TRAVAIL COLLABORATIF DES INTERVENANTES DU MILIEU
- > LE SOUTIEN À L'INTERVENTION
- > UN CONTEXTE SOCIAL FAVORABLE
- > LA PRÉSENCE DE CHERCHEURS
- > LE FINANCEMENT

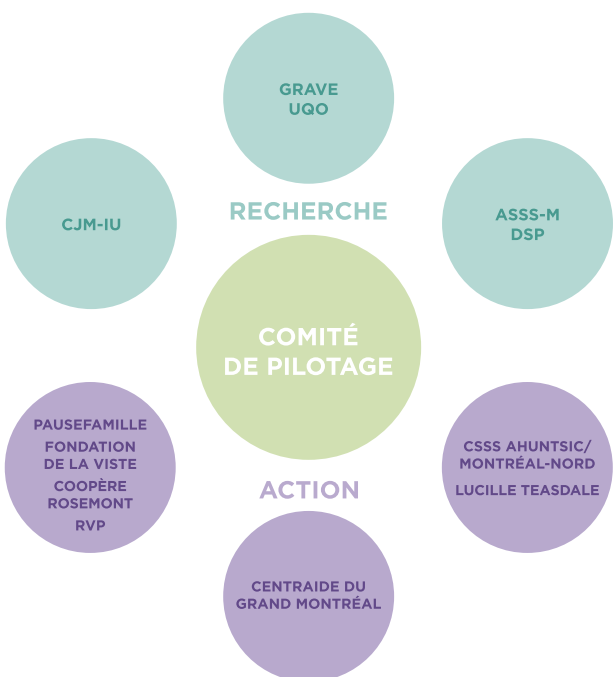
UNE ACTION CONCERTÉE ET UN PARTENARIAT EFFICACE

Pour développer et implanter un service Relais-Pères dans la communauté, les partenaires adoptent une démarche d'action concertée, considérée comme une condition essentielle de la réalisation d'interventions novatrices basées sur une perspective écologique²¹. Relais-Pères a été conçu, s'est développé et a été implanté à partir de septembre 2005 dans quatre quartiers de Montréal grâce à la collaboration d'une dizaine de partenaires issus d'organismes communautaires, institutionnels et universitaires regroupés dans un comité de pilotage (Figure 5).

Le défi ultime réside dans l'établissement de partenariats qui soient efficaces. Le partenariat à Relais-Pères s'est construit d'une part, sur la base d'une convergence d'intérêts organisationnels, professionnels et personnels autour de l'importance de rejoindre les pères vulnérables et d'autre part, sur un capital relationnel fort, les partenaires ayant été mobilisés autour d'expériences de collaboration antérieures très positives. Ce capital relationnel a permis de lever rapidement les obstacles culturels à la collaboration, facilitant ainsi la définition et le partage des rôles et responsabilités, le travail conjoint et l'efficacité collective. Tout au long du processus, les partenaires se sont illustrés par leur passion pour ce projet, une volonté de partager leurs savoirs cliniques ou scientifiques et un engagement dont témoigne leur participation constante et assidue aux réunions.

La création d'un comité de pilotage qui se réunit régulièrement (aux 6 à 8 semaines) et où chacun des partenaires est représenté favorise le caractère participatif de la démarche en associant tous les acteurs à la réflexion critique sur l'action ainsi qu'aux différentes opérations de recherche. Ce comité est présenté comme un moyen d'échanger sur les pratiques, mettant à profit l'expérience et l'expertise de l'ensemble des partenaires. Il permet aussi de se situer, de mettre des mots sur ce qui unit et divise les acteurs, de mettre en commun les règles d'éthique et de déontologie propres aux différentes instances professionnelles qui y sont représentées. C'est enfin un lieu de débats et de négociation sur les enjeux névralgiques de l'implantation du service. Pour les chercheurs, la présence au comité de pilotage a grandement facilité l'accès aux accompagnateurs et aux pères qui ont témoigné de la pratique en développement, rendant la lecture de l'intervention plus fine et nuancée.

FIGURE 5. UN PARTENARIAT DE RECHERCHE ET D'ACTION



Le temps, une denrée rare, est un ingrédient essentiel pour construire la coopération entre les partenaires et développer une représentation commune de la situation et de l'action à entreprendre dans le respect des philosophies de chacun. Ces moments permettent également de confronter les valeurs des uns et des autres sur les fondements conceptuels du modèle d'intervention. En tout dernier lieu, ils favorisent la connaissance mutuelle et le développement d'une solidarité de groupe.

Comme dans toute action concertée, la cohabitation d'acteurs aux intérêts, valeurs, cultures organisationnelles et expertises différents est à l'origine de certains questionnements, voire de divergences, dans la façon de concrétiser le projet, un phénomène normal dans la phase de démarrage de services innovateurs tels que Relais-Pères²². À titre d'exemple, le profil recherché pour la clientèle du service peut différer selon les mandats distincts des différents partenaires (pères d'enfants âgés entre 0 et 5 ans ou entre 0 et 17 ans). Cependant, grâce à un processus de débats et de négociation où chacun se faisait confiance dans un climat de respect des missions spécifiques, les partenaires ont su identifier et reconnaître leurs différences, les nommer explicitement et arriver à des compromis qui ont enrichi l'intervention.

LA COLLABORATION DU MILIEU

Une des conditions de mise en œuvre d'un fonctionnement en réseau est bien sûr l'ouverture des organismes de la communauté à rejoindre et à soutenir les pères. Au fil des mois, partenaires et accompagnateurs notent que l'implantation d'un service touchant à la paternité dans leurs quartiers respectifs conduit les acteurs qu'ils côtoient à s'interroger sur leur pratique à l'égard des pères vulnérables. Ils observent également une augmentation des références en provenance de services de santé et des organismes communautaires du quartier ainsi qu'un renforcement des collaborations dans l'organisation d'activités allant des interventions à domicile aux soupers de famille.

Les témoignages montrent cependant que le travail de réseautages ne s'est pas fait sans difficultés : ils mettent en lumière une certaine fragilité dans les alliances. Le constat qui s'en dégage est qu'il reste difficile de faire place aux pères dans les milieux d'intervention.

L'action pour le mieux-être des enfants demeure, surtout dans les services sanitaires, associée à « la santé maternelle et infantile » comme en témoignent les membres du comité

de pilotage rencontrés en entrevue de groupe. La surcharge de travail et les malaises évoqués par plusieurs soulèvent toujours l'ambiguïté des services face à la perception qu'on peut avoir du père : fait-il partie du problème ou est-il une partie de la solution ?

LE RECRUTEMENT D'ACCOMPAGNATEURS MASCULINS

Dès le départ, les partenaires ont misé sur l'embauche d'accompagnateurs masculins pour relever le défi de rejoindre les pères vulnérables, la réflexion sur l'intervention auprès des pères ayant maintes fois souligné l'importance d'intervenir au masculin, d'homme à homme²³. L'évaluation de Relais-Pères confirme l'apport essentiel des intervenants masculins à ce travail auprès des pères. Ces intervenants deviennent souvent un modèle de masculinité et de paternité pour les pères qu'ils accompagnent. Leur présence a facilité le développement du lien de confiance et l'ouverture à l'aide d'hommes isolés peu enclins à fréquenter les ressources du quartier.

Cette présence masculine est paradoxalement un des grands défis des réponses sociales aux besoins des hommes. Au cours des sept années d'existence de Relais-Pères, il s'est avéré difficile de recruter des accompagnateurs masculins. De plus, dans l'un des quartiers où s'est implanté le service, trois intervenants se sont succédé à ce poste. L'expérience vécue à Relais-Pères fait ressortir la difficulté d'intéresser les hommes à ce genre d'emploi. Deux explications ont été proposées à ces difficultés de recrutement. Un premier facteur explicatif réside dans le faible bassin de recrutement des intervenants masculins, les hommes étant quasi absents des formations touchant l'aide aux familles et aux enfants. Un constat qui interpelle les décideurs à trouver de nouveaux moyens pour former et attirer davantage d'hommes dans les professions d'aide à la famille. Le deuxième facteur tient aux conditions d'exercice de l'emploi. Celles qui ont prévalu montrent que pour assurer la continuité de l'intervention, les intervenants s'attendent à être rémunérés adéquatement et à avoir la latitude nécessaire pour répondre aux besoins des pères. L'enjeu salarial pose cependant des questions d'équité et de ressources disponibles qui font obstacle à des changements sur ce plan.



LE TRAVAIL COLLABORATIF AVEC DES INTERVENANTES DU MILIEU

L'expérience vécue à Relais-Pères tend à montrer que le travail de collaboration entre accompagnateurs et intervenantes du milieu est particulièrement porteur, comme l'ont montré d'autres projets de soutien à l'engagement paternel²⁴. L'influence des intervenantes est considérable sur les plans de l'accueil et de la référence en fonction de leur degré d'ouverture quant à la place des pères. De plus, dans certains cas, elles auront à travailler étroitement avec l'intervenant masculin, ce qui incite à mieux soutenir la dyade en explorant les représentations liées au rapport homme-femme. Un des partenaires qui a développé son expertise sur l'intervention mère à mère intègre aujourd'hui des accompagnateurs Relais-Pères non seulement dans l'organisme, mais aussi dans la pratique quotidienne des intervenantes. Celles-ci ont maintenant quelqu'un à qui référer les pères en difficulté qu'elles rencontrent lors des visites à domicile.

LE SOUTIEN À L'INTERVENTION

L'intervention auprès des pères - particulièrement auprès de ceux qui vivent en contexte de vulnérabilité - est une réalité nouvelle qui est encore peu balisée. Il s'avère donc important de mettre en place des mécanismes formels de soutien clinique et d'échange entre les intervenants. Au nombre des forces de Relais-Pères, il faut compter le soutien apporté aux accompagnateurs, ceux-ci ayant bénéficié d'une supervision clinique et de formations continues qui font souvent défaut aux approches de proximité.

Il a cependant été plus difficile de mettre en place une structure formelle pour permettre le partage des expériences et le soutien mutuel entre les accompagnateurs à Relais-Pères et plus généralement entre intervenants qui travaillent directement auprès des pères. Ces lieux d'échange permettent de prendre un certain recul quant à la diversité des problématiques vécues par les pères, les objectifs multiples d'intervention travaillés, les nombreuses personnes rencontrées viennent complexifier le travail de l'intervenant qui ne peut que bénéficier des expériences vécues par ses collègues.

UN CONTEXTE FAVORABLE

En comparaison à d'autres thématiques d'intervention, on ne peut passer sous silence qu'il existe actuellement un certain « momentum » favorable à la réflexion sur la paternité.

Les nombreux changements sociaux observés au cours des dernières années affectent le fonctionnement de la famille en allouant un rôle plus actif assumé par les pères auprès de leurs enfants. Les médias jouent un rôle important en diffusant ces images de pères et en questionnant sur les enjeux associés à cette présence accrue des pères. Ces pré-occupations se reflètent aussi auprès de plusieurs acteurs qui relèvent des instances ministérielles ou des milieux de la pratique. Des financements plus spécifiques aux conditions masculines et à la paternité pour mieux connaître ces réalités sont désormais disponibles. Tous ces éléments convergent actuellement à créer un contexte favorable pour susciter les intérêts organisationnels, professionnels et personnels autour de l'importance de rejoindre les pères vulnérables et d'améliorer la pratique auprès de ce groupe.

LA PRÉSENCE DE CHERCHEURS

Des chercheurs ont été actifs à toutes les étapes du développement du service y jouant un rôle de soutien à la démarche. Présents dès la conception du projet, ils sont impliqués activement dans le comité de pilotage chargé de l'implanter. Leur rôle dans ce comité était :

- 1) d'observer, de comprendre et de rendre visible ce qui se développe sur le terrain ;
- 2) de susciter la réflexion critique sur l'action et les enjeux du processus d'implantation ;
- 3) de soutenir la recherche de solutions et la prise de décision pour lever les obstacles à l'implantation.

Les chercheurs y jouent également un rôle formatif en participant aux activités d'appropriation de l'approche, notamment à l'organisation des formations communes, et en soutenant la réflexion critique sur l'action.

La proximité des chercheurs avec le milieu d'intervention a eu plusieurs retombées positives. L'une de ces retombées est certainement un enrichissement des connaissances de part et d'autres : chercheurs, partenaires et accompagnateurs ont appris les uns des autres. Les chercheurs ont tiré profit des savoirs expérientiels et de la connaissance du contexte local que possèdent les acteurs du terrain. Les accompagnateurs ont amélioré leurs connaissances sur les caractéristiques et les besoins des pères vulnérables ainsi que sur les meilleures façons d'entrer en action pour favoriser la mobilisation de ce groupe de parents. L'évaluation d'implantation montre que l'adoption d'une démarche de recherche-action a aidé les accompagnateurs Relais-Pères à se structurer et à mettre des

mots sur ce qu'ils font. La démarche a également permis de diffuser de nouvelles connaissances issues d'une pratique novatrice. Autre retombée intéressante : la proximité des chercheurs a favorisé une meilleure appropriation des résultats et contribué à augmenter la pertinence et la crédibilité des pistes d'action proposées.

Ce type de démarche comporte aussi son lot de défis. C'est une démarche qui est très exigeante en temps et en énergie pour tous les acteurs. La posture des chercheurs dans ce type d'approche pose également la question de la prise de distance critique par rapport à l'action qui se développe : comment instrumenter l'intervention tout en demeurant critique sur les bases de l'action ? Enfin, la pratique de la recherche-action soulève toujours des enjeux de reconnaissance dans le milieu académique, liés à la portée des données recueillies, qui ne sont pas sans effets sur les critères d'évaluation et de promotion. La question est toujours la même : comment concilier les exigences propres au milieu et celles de la production reconnue scientifiquement.

LE FINANCEMENT

Le financement est une composante clé qui permet d'allouer les ressources humaines et matérielles nécessaires à une implantation adéquate, efficace et pérenne d'un programme d'intervention. Or, le contexte socioéconomique plus précaire des dernières années incite les décideurs à des choix et à l'établissement de priorités d'action. Les programmes d'intervention pour les pères sont ainsi particulièrement touchés puisqu'ils s'inscrivent bien souvent dans le développement de nouvelles interventions qui nécessitent des coûts supplémentaires. Plusieurs recensions des modalités de soutien offertes aux pères depuis 1996 démontrent l'obstacle récurrent du financement²³.

Relais-Pères n'échappe pas à cet enjeu de financement mais il a su bénéficier de deux atouts. Le premier relève du partenariat établi qui a contribué à optimiser les différentes opportunités de financement possibles (p.ex. université pour le financement de l'évaluation) et à répartir les coûts (p.ex. accès locaux, matériels...). De plus, en misant sur une adaptation des programmes ou des services plutôt que sur le développement de nouvelles initiatives, les coûts sont atténués.

En résumé, suivre le parcours d'implantation du service Relais-Pères au fil des années a permis de mieux identifier huit conditions gagnantes. Dans une perspective de déploiement, les acteurs doivent accorder un temps de réflexion à ces conditions qui malgré les défis posés favorisent des retombées bénéfiques multiples.

UNE APPROCHE D'INTERVENTION QUI CHANGE DES CHOSES DANS LA VIE DES PÈRES ET DE LEUR FAMILLE

L'expérimentation de cette pratique s'accompagne d'une recherche visant à évaluer le processus de mise en œuvre du service ainsi que ses effets sur les pères. En cela, Relais-Pères innove, les recensions des interventions touchant les pères ayant souligné la rareté des projets soumis à une démarche d'évaluation systématique²⁴. Bien que la méthodologie retenue pour cette évaluation commande beaucoup de prudence dans l'interprétation des données, le regard croisé des accompagnateurs, des pères eux-mêmes, des partenaires et des chercheurs permet par ailleurs d'apercevoir des retombées positives de ce modèle d'intervention.

Dans la sphère paternelle, intervenants et pères rapportent une amélioration de la confiance en soi comme pères et une tendance à être moins angoissés dans ce rôle. Des pères affirment avoir appris à prendre soin, jouer et communiquer avec leur enfant. Dans la sphère relationnelle, il ressort très clairement des données que l'accent mis sur l'accompagnement dans les activités et les ressources de la communauté a permis aux pères qui font l'objet de l'étude de sortir de leur isolement social. Cela se manifeste de plusieurs façons : une meilleure connaissance des ressources de la communauté, une plus grande ouverture à utiliser les services qui y sont offerts et une participation de plus en plus importante aux activités organisées dans la communauté. La participation aux activités de loisir permet par ailleurs l'émergence de nouveaux réseaux de sociabilité et de soutien social. Le type d'actions posées par les accompagnateurs aura également aidé certains pères à prendre une distance par rapport à un réseau social négatif ou à rompre avec un milieu en marge. Dans la sphère socio-économique, il a été possible d'observer que plusieurs des pères retenus pour l'étude sont passés à l'action pour améliorer leurs conditions de vie et celles de leur famille : amélioration des conditions de logement, fréquentation des banques alimentaires, diminution de l'endettement. Parce qu'elles touchent à trois dimensions centrales du rôle paternel soit celles de pourvoyeur économique, de protecteur de la famille et de modèle pour les enfants, ces actions contribuent par ailleurs à redonner aux hommes une certaine confiance dans l'exercice de leur rôle de père.

En adoptant une stratégie d'analyse différente, les chercheurs ont pu identifier des profils de pères distincts rejoints par Relais-Pères. Ces pères se distinguent selon leurs caractéristiques sociodémographiques, le type de suivi reçu ainsi que leur perception des effets telle qu'évaluée lors d'une entrevue réalisée à la fin du suivi²⁵.

Trois profils de pères ont été dégagés : les pères nouveaux immigrants, les pères en crise ainsi que les pères en quête d'intégration sociale.

> Les pères nouveaux immigrants sont plus âgés, ils vivent avec la mère de leurs enfants et ils adoptent un modèle traditionnel des rôles parentaux. Les problèmes rapportés concernent les sphères sociale et professionnelle (diplôme non reconnu au Québec). L'intervention vise principalement ces sphères de vie et l'intensité du suivi est plus soutenue au début de l'intervention. Suite à l'intervention, ces pères se perçoivent comme moins isolés, ils participent aux activités de la communauté et fréquentent les services du quartier. Certains ont même trouvé un emploi alors que quelques pères soulignent que la relation avec leur enfant s'est améliorée.

> Les pères en crise sont majoritairement nés au Canada, leur âge est variable et ils ont un niveau de scolarisation moins élevé. Ils sont méfiants envers les services et leurs difficultés se situent dans plusieurs sphères de vie (personnelle, paternelle, coparentale). Ces pères ont une relation conflictuelle avec la mère qu'ils soient ou non en couple. Les interventions effectuées sont liées à l'apprentissage d'habiletés parentales, l'accompagnement dans leurs démarches auprès de différents services gouvernementaux ou le relais vers des services spécialisés. De façon générale, les pères rencontrés lors de l'entrevue indiquent avoir réussi à passer à travers la crise et voient leur relation de couple s'améliorer ou se résoudre par une séparation. Un père a obtenu la garde de son fils tandis qu'un autre a modifié ses rapports conflictuels avec les intervenants des services sociaux. Plusieurs se sentent plus compétents comme parent et mentionnent un mode de vie plus sain.

> Le dernier profil de pères regroupe ceux qui sont en quête d'intégration sociale. Ils sont nés au Québec et sont âgés dans la trentaine. Ils ont complété un secondaire 5 et voient de façon positive leur relation avec leurs enfants. Leur besoin principal est de faire davantage d'activités avec leurs enfants et ils sont ouverts à recevoir de l'aide. Sur le plan de l'intervention, le suivi est moins intensif et porte essentiellement sur la sphère sociale (activités sportives ou culturelles). Suite à leur participation à Relais-Pères, ils indiquent avoir élargi leur conception du rôle paternel.

On retient de ces résultats sur l'émergence de profils de pères ayant participé à Relais-Pères que les pères en contexte de vulnérabilité ne forment pas un groupe homogène, que leurs besoins sont à maints égards différents et que l'intervention doit s'adapter à ces réalités. La souplesse de l'approche d'intervention adoptée par Relais-Pères est à cet égard un atout précieux.

NOTES & RÉFÉRENCES

1. Pour une description détaillée des effets d'un engagement paternel accru sur les enfants, voir Allen et Daly, 2007 ; Lamb, 2004 ; Paquette, Eugène, Dubeau et Gagnon, 2009 et Zaouche-Gaudron, 2001.
2. Pour plus de détails, voir *Burgess, 2007* et *World Health Organization Europe, 2007*.
3. Pour plus de détails sur les résultats des recensions de pratiques québécoises et canadiennes, voir : Arama 1996, 1997 ; Bolté, Devault, St-Denis et Gaudet, 2002 ; Dubeau, de Montigny, Devault, et Lacharité, 2013 ; Dubeau, Villeneuve et Thibault, 2011 ; Forget, Devault et Bizot, 2009 ; Forget, Devault, Allen, Bader et Jarvis, 2005.
4. Anderson, Kohler et Letiecq, 2002 ; Brown, Callahan, Strega, Walmsley & Dominelli, 2009 ; Brown, Strega, Callahan, Dominelli et Walmsley, 2009 ; Coley, 2001 ; Lacharité, 2001 ; Nelson, 2004.
5. Pour plus de détails sur les résultats de l'évaluation d'implantation et des effets de Relais-Pères, voir Turcotte, Forget, Ouellet et Sanchez, 2009 ; Turcotte, Forget, Ouellet, Dubeau et Sanchez, 2011 ; Gamache, Dubeau et Turcotte, 2012. Cette évaluation du projet a été rendue possible grâce à une subvention du GRAVE (Groupe de recherche et d'action sur la victimisation des enfants) et du CRSH (Conseil de recherche en sciences humaines) ainsi qu'à une aide financière de la Direction de santé publique de l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal. Au moment d'écrire ces lignes, l'évaluation des impacts du projet est en cours de réalisation (Dubeau, Turcotte, Devault, Martin, Paquette et Bigras, 2010).
6. Institut national d'excellence en santé et en services sociaux (INESSS), 2012, p.14.
7. Ministère de la santé et des services sociaux, 2008.
8. Castel, 1991, 1994, 2009. D'autres auteurs adoptent aussi une définition multidimensionnelle de la notion de vulnérabilité : Long, 2008 ; Richmond et Salojee, 2005.
9. Ouellet, 2009.
10. Voir Desgagné et Bednarz, 2005 ; Dolbec et Prud'homme, 2009 ; Gélinau, Dufour et Bélisle, 2012 ; Reason et Bradbury, 2008 ; Saini et Léveillé, 2011 ; Verspieren et Chia, 2012.
11. Dubeau, Devault et Paquette, 2009, p.75.
12. Pour plus de détails, voir Bronfenbrenner, 1979, 1986, 1996.
13. Voir Turcotte, Dubeau, Bolté et Paquette, 2001 ; Turcotte et Gaudet, 2009.
14. Voir entre autres : Dulac, 2001 ; Rondeau, 2004.
15. Bastien, Battagliani, Bouthillier, Besse, Raynault, Frigault et Larose, 2007 ; Le Goff, McAll et Montgomery, 2005 ; Thalineau, 2009.
16. Bolté, Devault, St-Denis et Gaudet, 2002 ; Dubeau, de Montigny, Devault et Lacharité, 2013 ; Forget, Devault, Allen, Bader et Jarvis, 2005
17. Breton, 1994 ; Zimmerman, 1995.
18. Breton, 2004 : p. 9.
19. Ministère de la santé et des services sociaux, 2008.
20. Bolté, Devault, St-Denis et Gaudet, 2002 ; Dulac, 1998, 2001 ; Forget, Devault et Bizot, 2009.
21. Ouellet, Paiement et Tremblay, 1995 ; White, Jobin et McCann, 2002.
22. Bilodeau, Chamberland et White, 2002 ; Prilleltenky, Nelson et Peirson 1999
23. Bolté, Devault, St-Denis et Gaudet, 2002 ; Dubeau, de Montigny, Devault et Lacharité, 2013 ; Dulac, 2001 ; Forget, Devault, Allen, Bader et Jarvis, 2005.
24. Bolté, Devault, St-Denis et Gaudet, 2002.
25. Gamache, Dubeau et Turcotte, 2012.

NOTES & RÉFÉRENCES

- Allen S. et K. Daly (2007). *The Effects of Father Involvement : An Updated Research Summary of the Evidence*, Father Involvement Initiative Ontario Network.
- Anderson, E.A., J.K. Kohler et B.L. Letiecq (2002). Low income fathers and “responsible fatherhood” programs: A qualitative investigation of participants, *Family Relations*, 51, 148-155.
- Arama, D. (1996). *Recension des projets d'intervention ayant trait à la paternité dans la grande région de Montréal*, Les Cahiers d'analyse du GRAVE, Laboratoire de recherche en écologie humaine et sociale, Université du Québec à Montréal.
- Arama, D. (1997). *Promotion du rôle des pères: inventaire des ressources et projets d'intervention spécifiques à la paternité au Québec*. Rapport de recherche présenté à la Direction de la promotion de la santé et du bien-être.
- Bastien, R., A. Battagliani, M.-E. Bouthillier, M. Besse, M.-F. Raynault, L.R. Frigault et G. Larose. (2007). Travail de proximité. Matière à penser le social, la prévention et le politique, dans E. Baillergeau et C. Bellot (dir.). *Les transformations de l'intervention sociale. Entre innovation et gestion des nouvelles vulnérabilités?*, Québec, Presses de l'Université du Québec, p. 73-96.
- Bilodeau, A., C. Chamberland et D. White (2002). L'innovation sociale, une condition pour accroître la qualité de l'action en partenariat dans le champ de la santé publique. *The Canadian Journal of Program Evaluation*, 17, no 2, 59-88.
- Bolté, C., A. Devault, M. St-Denis et J. Gaudet (2002). *Sur le terrain des pères. Projets de soutien et de valorisation de la paternité*, Montréal, GRAVE/ARDEC, UQAM.
- Breton, M. 1994. On the Meaning of Empowerment and Empowerment-Oriented Social Work Practice, *Social Work With Groups*, 17, no 3, 23-37.
- Bronfenbrenner, U. 1979. The ecology of human development, *Harvard University Press Bulletin*, no 114, 413-434.
- Bronfenbrenner, U. 1986. Ecology of the Family as a Context for Human Development: Research Perspectives, *Developmental Psychology*, vol. 22, no 6, p. 723-42.
- Bronfenbrenner, U. (1996). Le modèle « Processus Personne Contexte Temps » dans la recherche en psychologie du développement: principes, applications et implications, dans R. Tessier et G.M. Tarabulsky (dir.) *Le modèle écologique du développement de l'enfant*. Québec, Presses de l'Université du Québec, p. 9-59.
- Brown, L., M. Callahan, S. Strega, C. Walmsley et L. Dominelli (2009). Manufacturing ghost fathers: The paradox of father presence and absence in child welfare. *Child & Family Social Work*, 14(1), 25-34.
- Brown, L., S. Strega, M. Callahan, L. Dominelli, L. et C. Walmsley (2009). Les pères et les services d'aide à l'enfance. *Les enfants du Canada* 15(3), 30-34.
- Burgess, A. (2007). *The costs and benefits of active fatherhood*. En ligne : www.fatherhood.com.
- Castel, R. (2009). « Les ambiguïtés de l'intervention sociale face à la montée des incertitudes », *Informations sociales*, 152, 24-29.
- Castel, R. (1994). La dynamique des processus de marginalisation: de la vulnérabilité à la désaffiliation, *Cahiers de recherche sociologique*, 22, 11-28.

- Castel, R. (1991). De l'indigence à l'exclusion, la désaffiliation. Précarité du travail et vulnérabilité relationnelle, dans J. Donzelot (dir.), *Face à l'exclusion. Le modèle français*, Paris, Éditions Esprit, p.137-168.
- Coley, R.L. (2001). (In)visible men : emerging research on low-income, unmarried, and minority fathers. *American Psychologists*, 56(9), 743-753.
- Desgagné, S et N. Bednarz (2005). Médiation entre recherche et pratique en éducation : faire de la recherche avec plutôt que sur les praticiens. *Revue des sciences de l'éducation*, 31, 245-258.
- Dolbec, A. et L. Prud'homme (2009). La recherche-action, dans B. Gauthier (dir.), *Recherche sociale : de la problématique à la collecte de données* (5e éd.), Québec, Canada: Presses de l'Université du Québec, p.505-540.
- Dubeau, D., deMontigny, F., Devault, A, Lacharité, C., Brodeur, N., Parent, C., Saint-Jacques, M.-C., Tremblay, G., Turcotte, G., Besnard, T., Paquette, D., Puentes-Neuman, G., Roy, B. (2013). *Soutenir les pères en contexte de vulnérabilités et leurs enfants : des services au rendez-vous, adéquats et efficaces*. Rapport présenté au Fond de recherche québécois société et culture (FRQ-SC) et au Ministère de la santé et des services sociaux (MSSS), dans le cadre de l'action concertée portant sur « Les effets des services préventifs offerts aux pères en difficultés et leurs enfants, Ste-Foy, Québec.
- Dubeau, D., Villeneuve, R. et Thibault, S. (2011). *Être présent sur la route des pères engagés. Recension québécoise 2009-2010 des modalités de soutien pour les pères*. Montréal : Regroupement pour la valorisation de la paternité (RVP).
- Dubeau, D., G. Turcotte, A. Devault, J.-M. Martin, D. Paquette, et M. Bigras (2010). *Évaluation d'impacts de Relais-Pères. Une approche de proximité pour rejoindre les pères vulnérables*. Protocole de recherche déposé au CRSH.
- Dubeau, D., A. Devault et D. Paquette (2009). L'engagement paternel, un concept aux multiples facettes dans Dubeau, D., A. Devault et G. Forget (dir.). *La paternité au XXIe siècle*, Québec, Presses de l'Université Laval, p. 71-98.
- Dulac, G. (2001). *Aider les hommes... aussi*, Montréal, Éditions VLB.
- Dulac, G. (1998), L'intervention auprès des pères : des défis pour les intervenants, des gains pour les hommes, *PRISME*, 8 (2), 190-206.
- Forget, G., A. Devault et D. Bizot (2009). Des pratiques exemplaires pour soutenir l'engagement paternel, dans D. Dubeau, A. Devault et G. Forget (dir.). *La paternité au XXIe siècle*, Québec : Presses de l'Université Laval, p. 221-236.
- Forget, G., A. Devault, S. Allen, E. Bader et D. Jarvis. (2005). Les services aux pères : une description et un regard sur les pratiques canadiennes, *Enfances, Familles, Générations*, en ligne : [www. uqtr.ca/efg](http://www.uqtr.ca/efg).
- Gagnon, Y.-C. (2005). *L'étude de cas comme méthode de recherche : guide de réalisation*. Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Gamache, I., D. Dubeau et G. Turcotte (2012). Fathers' Views on the Intervention Approach Adopted in the Relais-Pères Project and Its Perceived Effects, en ligne : Fathermag.com
- Gélineau, L., E. Dufour et M. Bélisle (2012). Quand recherche-action participative et pratiques AVEC se conjuguent : enjeux de définition et d'équilibre des savoirs, Les enjeux méthodologiques des recherches participatives. *Recherches qualitatives, Collection hors-série « Les actes »*, 13, 35-54.
- Gerring, J. (2007). *Case study research: principles and practices*. Cambridge :Cambridge University Press.

- Huberman, A.M. et M.B. Miles. (1991). *Analyse des données qualitatives. Recueil de nouvelles méthodes*. Bruxelles : De Boeck Université.
- Institut national d'excellence en santé et en services sociaux (INESSS) (2012). *Vers une méthode d'élaboration des guides de pratique dans le secteur des services sociaux*. Position du Comité sur les guides de pratique en services sociaux de l'INESSS. Montréal: INESSS.
- Lacharité, C. (2001). *Comprendre les pères de milieux défavorisés. Actes du premier symposium national sur la place des pères et le rôle de père. Présences de pères*, Montréal, Régie régionale de la santé et de services sociaux de Montréal-Centre, Direction de la santé publique.
- Lamb, M.E. (2004). *The role of the father in child development (4ième édition)*. Hoboken (NJ): John Wiley & Sons.
- LeGogg, F., C. McAll et C. Montgomery (2005). *Les transformations du communautaire : expériences d'intervention auprès des jeunes sans emploi*. Montréal: Éditions Saint-Martin.
- Long, D. (2008). *All Dads Matter: towards an inclusive vision for Father Involvement Initiatives in Canada*, Guelph, FIRA.
- Merriam, S. B. (1988). *Case Study Research in Education : A Qualitative Approach*. San Francisco : Jossey-Bass.
- Ministère de la santé et des services sociaux (2008). *Programme national de santé publique 2003-2012 (mise à jour 2008)*. Québec : MSSS.
- Mishara B. L. (2004). *Concertation entre décideurs et chercheurs pour le transfert des connaissances sur le suicide*, rapport de recherche déposé au FQRSC, CRISE, Université du Québec à Montréal.
- Nelson, T. J. (2004). Low-Income Fathers. *Annual Review of Sociology* vol. 30, 427-451.
- Ouellet, F. (2009). Ma pratique de la recherche-action, de la promotion de la santé à l'engagement paternel, dans Dubeau, D., A. Devault et G. Forget (dir.). *La paternité au XXIe siècle, Québec*, Presses de l'Université Laval, p. 237-264.
- Ouellet, F., M. Paiement et P.H. Tremblay (1995). *L'action intersectorielle, un jeu d'équipe*. Montréal, Direction de la santé publique de Montréal-Centre et CECOM de l'Hôpital Rivière-des-Prairies.
- Paquette, D., M.M. Eugène, D. Dubeau et M.-N Gagnon (2009) Les pères ont-ils une influence spécifique sur le développement des enfants?, dans Dubeau, D., A. Devault et G. Forget (dir.). *La paternité au XXIe siècle, Québec*, Presses de l'Université Laval, p. 99-117.
- Prilleltensky, I., G. Nelson et L. Peirson (1999). *Promoting Family Wellness and Preventing Child Maltreatment. Fundamentals for Thinking and Action*, The family Wellness Project Team, Social Development Partnerships, Human Resources Development Canada.
- Reason, P. et H. Bradbury (2008). *Handbook of Action Research : Participative Inquiry and Practice*. London, UK : Sage Publications.
- Richmond, T. et A. Saloojee (2005). *Social Inclusion: Canadian Perspectives*. Blackpoint (N.S.): Fernwood.
- Rondeau, G. (2004). *Les hommes : s'ouvrir à leurs réalités et répondre à leurs besoins. Comité de travail en matière de prévention et d'aide aux hommes*, Québec, Ministère de la santé et des services sociaux du Québec.
- Saini, M. et S. Léveillé (2011). Research-community Partnerships : a Systematic Synthesis of Qualitative Research. Dans S. Léveillé, N. Trocmé, I. Brown et C. Chamberland (dir.), *Research-communtiy Partnerships in Child Welfare*, Toronto, Center of Excellence for Child Welfare, p. 1-41.

- Thalineau, A. (2009). L'intimité et l'injonction à l'autonomie dans le travail social de proximité. *Nouvelles pratiques sociales*, 21 (2): 124-136.
- Turcotte, Geneviève, Gilles Forget, Diane Dubeau, Francine Ouellet et Isabelle Sanchez. (2011). Relais-Pères. Une pratique de proximité pour rejoindre et soutenir les pères en situation de vulnérabilité socio-économique, *Intervention*, 135, 84-96.
- Turcotte, G., Forget, G., Ouellet, F. et Sanchez, I. (2009). *Le projet Relais-Pères. Analyse d'une pratique innovante pour soutenir l'engagement paternel et l'insertion sociale de pères vulnérables dans quatre quartiers de Montréal*. Montréal: Centre jeunesse de Montréal-Institut universitaire.
- Turcotte, G. et J.Gaudet (2009). Conditions favorables et obstacles à l'engagement paternel: un bilan des connaissances, dans Dubeau, D., A. Devault et G. Forget (dir.). *La paternité au XXIe siècle, Québec*, Presses de l'Université Laval, p. 39-70.
- Turcotte, G., D. Dubeau, C. Bolté et D. Paquette. (2001). Pourquoi certains pères sont-ils plus engagés que d'autres auprès de leurs enfants? Une revue des déterminants de l'engagement paternel. *Revue canadienne de psychoéducation*, 30 (1), 65-93.
- Verspieren, M. et E. Chia (2012). Rôle d'une recherche-action sur la diffusion des savoirs et la modification du contexte social, dans B. Bourassa et M. Boudjaoui (dir.), *Des recherches collaboratives en sciences humaines et sociales (SHS): enjeux, modalités et limites*, Québec, Presses de l'Université Laval, p. 47-76.
- White, D., L. Jobin, D. McCann et P. Morin (2002). *Pour sortir des sentiers battus. L'action intersectorielle en santé mentale*, Québec, les Publications du Québec.
- World Health Organization Europe (2007). *Fatherhood and health outcomes in Europe*. Copenhagen: WHO Regional Office for Europe.
- Yin, R.K. (1998). The abridged version of case study research: Design and method, dans L. Bickman et D.J. Rog (dir.) *Handbook of applied social research methods*, Thousand Oaks, Sage publications.
- Zaouche-Gaudron, C. (2001). *La problématique paternelle*. Ramonville-Saint-Agnes: Erès.
- Zimmerman, M.A. (1995). Psychological empowerment, Issues and illustration, *American Journal of community psychology*, 23 (5), 581-599.



Centre de santé et de services sociaux
d'Ahuntsic et Montréal-Nord

